

PORTRAIT DES ACTIVITÉS INTERNATIONALES DES CÉGEPS

20
14



Fédération
des cégeps



Fédération des cégeps

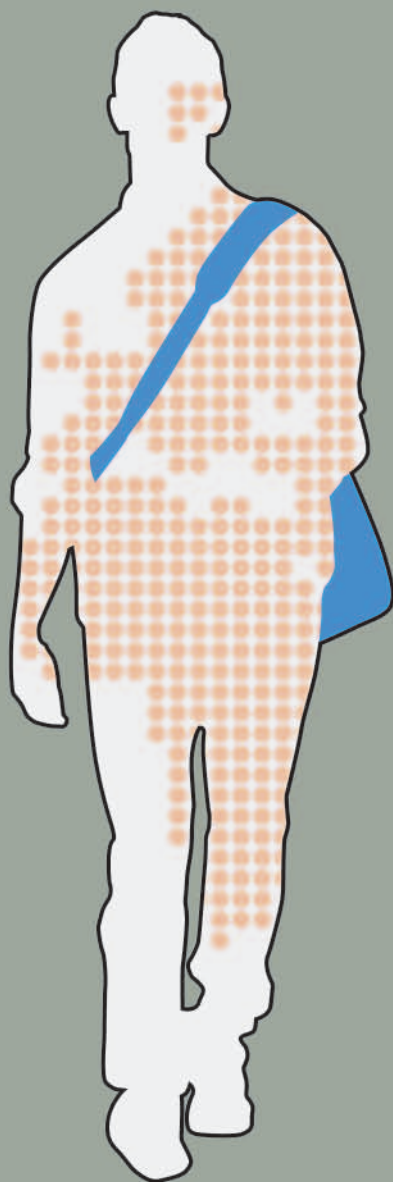
Dépôt légal
Bibliothèque et Archives nationales du Québec
Bibliothèque et Archives Canada
4^e trimestre 2014
ISBN 978-2-89100-152-6

Fédération des cégeps

500, boulevard Crémazie Est
Montréal (Québec) H2P 1E7
Téléphone : 514 381-8631
Télécopieur : 514 381-2263
comm@fedcegeps.qc.ca
www.fedcegeps.qc.ca

Cette publication peut être consultée
sur le site Internet de la Fédération
des cégeps à l'adresse suivante :
www.fedcegeps.qc.ca

Rédaction et analyse statistique : Olivier Bégin-Caouette, Ph.D.c. OISE, University
of Toronto / **Collaboration à la recherche et à la rédaction :** Nathalie Dubois,
coordonnatrice – recrutement international, Anne-Marie Lemay,
coordonnatrice – mobilité internationale, Sylvie Thériault, directrice des affaires
internationales / **Révision linguistique :** Laetitia Le Fournis, technicienne
en administration / **Production :** Direction des communications /
Conception graphique : Catherine Guilbault



d é c o u v r i r



MÉTHODOLOGIE

Ce portrait se base sur les résultats d'un questionnaire envoyé au cours du printemps 2014 aux 48 cégeps membres du réseau de la Fédération des cégeps. Le questionnaire – dont plusieurs questions reprennent celles des études réalisées par Cégep international en 2000, 2005 et 2010 – devait se compléter en partie sur le site Internet de SurveyMonkey® et en partie à l'aide de tableaux Excel. À la mi-mai, 44 cégeps avaient répondu au questionnaire, ce qui représente 92 % des établissements du réseau collégial public. Ces taux n'étaient respectivement que de 65 %, 88 % et 81 % en 2000, 2005 et 2010. Il faut toutefois préciser que certains cégeps n'ont pas répondu à l'ensemble des questions.



MOT DU PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL	8
INTRODUCTION	9
 1. ORGANISATION DES ACTIVITÉS INTERNATIONALES	 12
1.1 Motivations pour soutenir les activités internationales	14
1.2 Gestion et organisation	16
1.3 Promotion	18
1.4 Influence des programmes	19
1.5 Comités de travail	19
 2. INTERNATIONALISATION DE LA FORMATION	 22
2.1 Programmes d'études orientés vers l'international	24
2.2 Dimensions internationales intégrées aux programmes réguliers	25
2.3 Bilan et perspectives	27
 3. MOBILITÉ ÉTUDIANTE ET ENSEIGNANTE	 30
3.1 Effectifs en mobilité étudiante	32
3.2 Régions du monde	33
3.3 Nouveaux corollaires de la mobilité étudiante	34
3.4 Financement de la mobilité étudiante	34
3.5 Effectifs en mobilité enseignante	36
3.6 Financement de la mobilité enseignante	38
3.7 Bilan et perspectives	39
 4. RECRUTEMENT ET ACCUEIL DES ÉTUDIANTS INTERNATIONAUX	 42
4.1 Importance accordée au recrutement	44
4.2 Régions du monde	45
4.3 Effectifs	48
4.4 Structure d'accueil des étudiants internationaux	48
4.5 Financement	49
4.6 Bilan et perspectives	50
 5. EXPORTATION DU SAVOIR-FAIRE	 54
5.1 Transformation du panorama	56
5.2 Projets d'exportation du savoir-faire	56
5.3 Pays et régions du monde	56
5.4 Partenariats	59
5.5 Programmes offerts à l'étranger	59
5.6 Financement	60
5.7 Bilan et perspectives	61
 6. TENDANCES ET CONSOLIDATION	 64
6.1 Les centres collégiaux de transfert de technologie	66
6.2 Les écoles de langues	66
6.3 Les AEC offertes spécifiquement aux étudiants internationaux	67
6.4 Cégep international – Direction des affaires internationales	67
 NOTES ET CRÉDITS PHOTOS	 70

TABLE DES MATIÈRES



12

- PORTRAIT 1 -
ORGANISATION
DES ACTIVITÉS
INTERNATIONALES



22

- PORTRAIT 2 -
INTERNATIONALISATION
DE LA FORMATION



30

- PORTRAIT 3 -
MOBILITÉ
ÉTUDIANTE ET
ENSEIGNANTE



42

- PORTRAIT 4 -
RECRUTEMENT
ET ACCUEIL
DES ÉTUDIANTS
INTERNATIONAUX



54

- PORTRAIT 5 -
EXPORTATION DU
SAVOIR-FAIRE



64

- PORTRAIT 6 -
TENDANCES ET
CONSOLIDATION



MOT DU PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL

8

Lorsque l'on jette un regard en arrière sur le chemin parcouru en matière d'activités internationales dans les cégeps, on constate à quel point l'internationalisation sous toutes ses formes est peu à peu devenue une dimension incontournable de la mission des établissements de notre réseau. Le *Portrait des activités internationales* que vous avez entre les mains, auquel la Fédération des cégeps a le plaisir de s'associer pour la première fois, démontre à nouveau de manière éloquente que cégep et internationalisation se conjuguent dorénavant sur un même mode.

Cette dimension internationale des collèges est devenue à ce point incontournable que, constatant que le plan stratégique de la Fédération des cégeps et celui de Cégep international présentaient d'importantes zones de convergence, le conseil d'administration puis l'assemblée générale de l'organisme, qui n'était jusqu'alors qu'un partenaire, ont demandé son intégration pleine et entière à la Fédération. Un choix logique, puisque Cégep international a été créé en 1993 pour permettre aux quelques collèges actifs dans le domaine de travailler ensemble de manière plus efficace, et que, quelques années plus tard, les 48 cégeps du Québec en étaient devenus membres!

Depuis le 1^{er} juillet 2014, la Fédération des cégeps compte donc une Direction des affaires internationales, qui soutient les collèges dans leurs efforts pour intégrer toujours plus largement la dimension internationale à la formation qu'ils offrent. Un soutien essentiel parce qu'une internationalisation plus complète de la formation collégiale passe par un accroissement des activités de mobilité étudiante et enseignante et par l'accueil d'un plus grand nombre d'étudiants internationaux, ce qui offre à des jeunes d'ici et d'ailleurs la possibilité de tirer profit de leurs différences culturelles pour étendre le champ de leurs connaissances et de leurs apprentissages. Internationaliser davantage, c'est également exporter le modèle du cégep à l'étranger, comme c'est le cas au Sénégal notamment, pour un rayonnement qui rejaillit non seulement sur le cégep et sur la formation, mais sur le Québec tout entier. Au final, toutes ces actions, prises ensemble ou séparément, avec leur incidence sur l'enseignement collégial, contribuent à l'enrichissement social et culturel de toutes les régions du Québec.

En cette ère de mondialisation, les activités internationales menées dans notre réseau illustrent encore une fois le fait que les cégeps sont véritablement au diapason de la société québécoise, une société qui se veut accueillante et ouverte sur le monde. Reprenant le flambeau tenu par Cégep international, la Fédération des cégeps travaillera à assurer leur développement.

Jean Beauchesne
Président-directeur général



INTRODUCTION

La Fédération des cégeps est fière de présenter le quatrième portrait des activités internationales des cégeps, qui sont actifs sur la scène internationale depuis de nombreuses années. La majorité des collèges ont aujourd'hui intégré l'internationalisation dans leur établissement et dans leurs programmes en l'inscrivant au sein même de leur planification stratégique et de leur projet éducatif.

Ce portrait le démontre bien, la mobilité étudiante et la mobilité enseignante demeurent au cœur des activités d'internationalisation des cégeps, qui s'intéressent également de plus en plus au recrutement d'étudiants internationaux. Une tendance qui constitue une bonne nouvelle puisque les étudiants internationaux sont d'un apport inestimable pour les collèges et les régions qui les accueillent. Leur intégration à la collectivité et à la population étudiante de l'établissement fréquenté contribue à l'enrichissement socioculturel de ces régions tout en participant à la vitalité de l'économie locale et régionale.

On remarque également que les cégeps sont depuis longtemps engagés dans des projets de coopération internationale avec des partenaires d'Afrique, d'Asie et d'Amérique latine. Ce qui démontre encore une fois que l'expertise québécoise en formation technique est reconnue à travers le monde et perçue comme une formation pratique permettant l'acquisition de savoir-faire et de savoir-être. Dans le cadre de ces projets, les nombreux experts des cégeps mettent leur expertise au service d'autres pays, contribuant ainsi au développement de programmes de formation qui répondent aux besoins des différents marchés du travail. En retour, ces projets enrichissent la mission éducative des cégeps, faisant de l'ouverture sur le monde une réalité bien tangible.

Ce portrait 2014 inclut aussi des données sur les programmes financés par le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de la Science (MESRS) dont la gestion avait été confiée à Cégep international en 2008. Ces programmes soutiennent grandement la mobilité étudiante et enseignante ainsi que le recrutement d'étudiants internationaux. On remarque d'ailleurs une nette augmentation des demandes des collèges dans le cadre de ces programmes et il faut remercier le MESRS pour cet apport à l'internationalisation des formations collégiales.

Malheureusement, ce portrait démontre aussi que le nombre de partenariats tend à diminuer, une situation qui est loin d'être étrangère à la suspension du Programme pour l'internationalisation de l'éducation québécoise (PIEQ-II). Ce programme permettait aux cégeps de développer de nouveaux partenariats en matière de recrutement, de mobilité ou d'exportation du savoir-faire.

En terminant, je voudrais remercier toute l'équipe de la Direction des affaires internationales de la Fédération des cégeps qui a grandement contribué à la réalisation de ce portrait, ainsi qu'Olivier Bégin-Caouette qui a effectué l'enquête, compilé les résultats et participé à l'analyse. Je tiens surtout à remercier les 44 cégeps qui ont accepté de mobiliser les ressources nécessaires afin de répondre à l'enquête et de nous fournir les données rendant cette analyse possible.

Bonne lecture.

Sylvie Thériault

Directrice des affaires internationales



PORTRAIT

No. 1



bâtir ensemble

ORGANISATION

DES ACTIVITÉS INTERNATIONALES

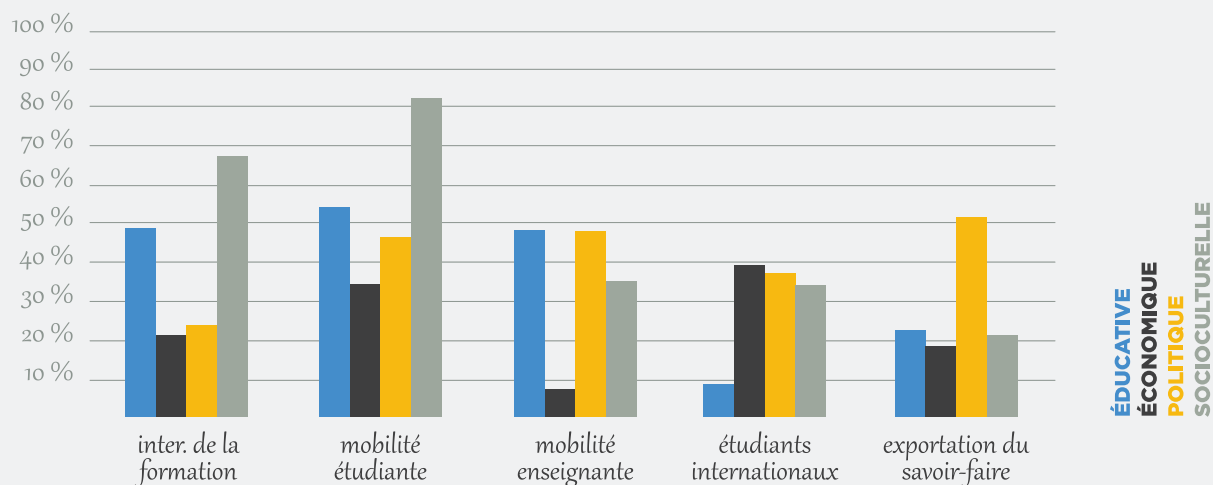
12

Une internationalisation institutionnellement ancrée

L'internationalisation se définit généralement comme le processus d'intégration d'une dimension internationale, interculturelle et planétaire dans l'objet, les fonctions (enseignement, recherche et services) et l'offre éducative des établissements d'enseignement supérieur¹. Les profils de 2000, 2005 et 2010 relevaient le fait que les cégeps s'étaient engagés dans ce processus afin de bonifier leur enseignement et de faire valoir l'expertise collégiale québécoise. *Le Portrait 2014* confirme cette tendance et souligne l'appui institutionnel croissant que suscite cette ouverture sur le monde.

- ❏ **L'INTERNATIONALISATION PERMET D'ATTEINDRE UNE PLURALITÉ D'OBJECTIFS**
- ❏ **LA GESTION DES ACTIVITÉS INTERNATIONALES DANS LES CÉGEPS TEND À ÊTRE PLUS DÉCENTRALISÉE**
- ❏ **LES COLLÈGES FONT DE PLUS EN PLUS LA PROMOTION DE LEURS ACTIVITÉS INTERNATIONALES**
- ❏ **L'INTERNATIONALISATION EST MOTIVÉE PRIORITAIREMENT PAR DES OBJECTIFS SOCIOCULTURELS ET ÉDUCATIFS PLUTÔT QU'ÉCONOMIQUES**





1.1 Motivations pour soutenir les activités internationales

L'internationalisation dans les cégeps se décline généralement en cinq secteurs d'activité dûment reconnus par la Fédération des cégeps : l'internationalisation de la formation, la mobilité étudiante, la mobilité enseignante, le recrutement d'étudiants internationaux et l'exportation du savoir-faire. Ces cinq secteurs d'activité sont souvent sous la responsabilité de différentes directions ou services (voir graphique 3) et répondent à une myriade d'objectifs.

De manière générale, la mobilité étudiante et l'internationalisation de la formation sont soutenues par des motivations socioculturelles : elles permettent de former des étudiants ouverts sur le monde (ex. : développer une sensibilité interculturelle) et s'intègrent à la mission éducative des collèges (ex. : améliorer les programmes d'études) alors que la mobilité enseignante, à l'instar de l'exportation du savoir-faire, est motivée par des raisons politiques (ex. : consolider la réputation de l'établissement et promouvoir le système d'enseignement supérieur québécois). Enfin, le recrutement d'étudiants internationaux permet d'atteindre des objectifs autant politiques,

GRAPHIQUE 1

Catégories de motivations soutenant les activités internationales (pourcentage moyen)

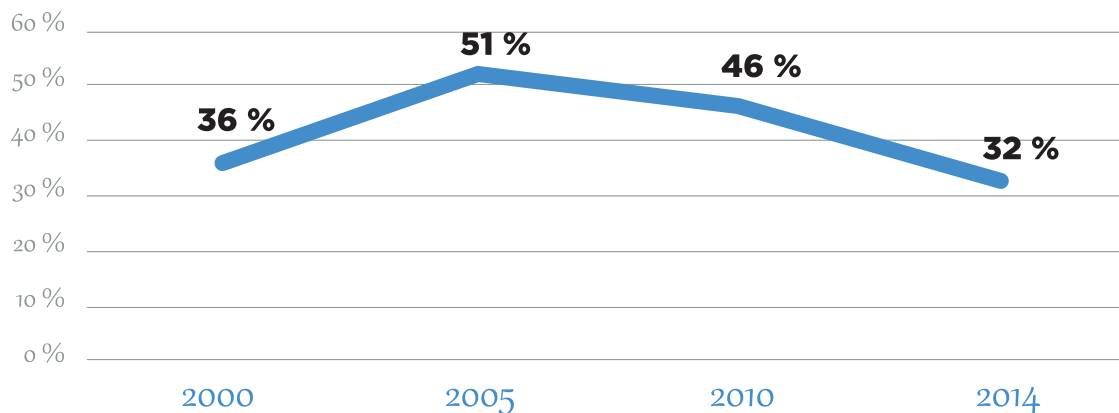
socioculturels qu'économiques (ex. : contrer la baisse démographique, établir des partenariats stratégiques et, à moyen et long terme, contribuer à l'exportation du savoir-faire québécois).

Depuis le début des années 2000, l'internationalisation a acquis une légitimité dans les cégeps et est désormais intégrée à de nombreux documents officiels. Il est intéressant de remarquer que 86 % des répondants font état de l'internationalisation dans leur plan stratégique alors que 47 % le mentionnent dans leur plan d'action annuel ou pluriannuel.

TABLEAU 1 ►

Motivations soutenant les activités internationales (pourcentage des répondants en 2014)

SECTEUR D'ACTIVITÉ	MOTIVATIONS	POURCENTAGE
L'INTERNATIONALISATION DE LA FORMATION	Former des étudiants ouverts sur le monde	77 %
	Développer une sensibilité interculturelle	77 %
	Améliorer les programmes d'études	70 %
	Répondre aux enjeux du 21 ^e siècle	67 %
LA MOBILITÉ ÉTUDIANTE	Former des étudiants ouverts sur le monde	95 %
	Encourager l'engagement étudiant	91 %
	Favoriser l'employabilité des étudiants	84 %
	Développer une sensibilité interculturelle	81 %
LA MOBILITÉ ENSEIGNANTE	Favoriser le perfectionnement	79 %
	Développer de nouvelles pratiques pédagogiques	65 %
	Consolider la réputation de l'établissement	63 %
	Établir des partenariats stratégiques	58 %
LE RECRUTEMENT ET L'ACCUEIL D'ÉTUDIANTS INTERNATIONAUX	Augmenter les inscriptions	77 %
	Contrer la baisse démographique locale	49 %
	Établir des partenariats stratégiques	49 %
	Consolider la réputation de l'établissement	42 %
L'EXPORTATION DU SAVOIR-FAIRE	Établir des partenariats stratégiques	63 %
	Renforcer les capacités du partenaire international	58 %
	Promouvoir le système d'enseignement supérieur québécois	58 %
	Consolider la réputation de l'établissement	53 %



1.2 Gestion et organisation

Entre 2000 et 2005, un nombre croissant d'activités internationales étaient sous la responsabilité d'une seule direction ou d'un seul service. Or, depuis 2005, on observe une décentralisation marquée dans l'organisation des activités internationales, signifiant du même coup qu'un plus grand nombre d'acteurs sont engagés et travaillent à l'internationalisation de leur établissement. Cette tendance démontre que l'internationalisation est un processus au cœur des activités des cégeps.

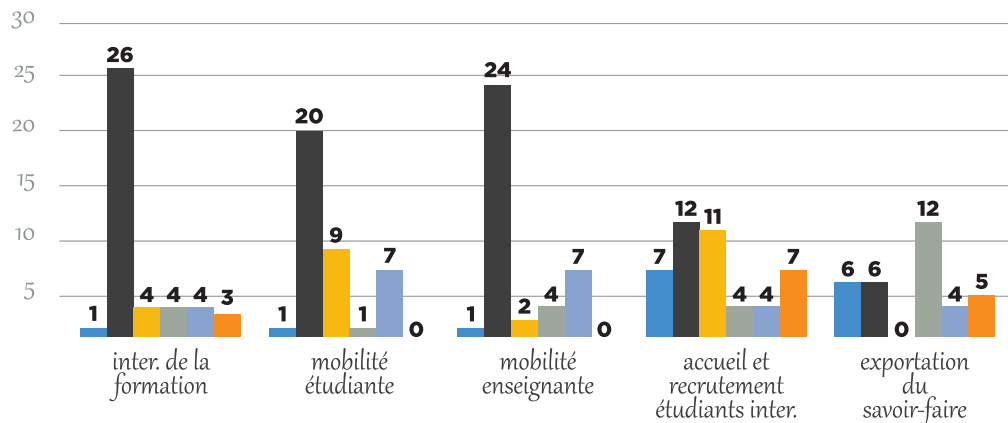
En 2014, ce sont 14 collèges qui centralisent l'organisation des activités internationales. La direction des études assume cette responsabilité dans sept cégeps, le bureau international dans deux, la direction des affaires étudiantes dans deux et la direction générale dans un cégep (deux répondants n'ont pas indiqué la direction ou le service).

GRAPHIQUE 2

Pourcentage de cégeps dont la gestion et l'organisation des activités à caractère international sont sous la responsabilité d'une seule direction ou d'un seul service (2000-2014)

Dans le cas des trente cégeps qui attribuent les activités internationales à différents services et directions², précisons que la direction des études est, en général, responsable de l'internationalisation de la formation, de la mobilité étudiante et de la mobilité enseignante. La direction des affaires étudiantes joue un rôle dans l'accueil des étudiants internationaux et, dans une moindre mesure, dans la mobilité étudiante. Finalement, à l'instar de 2005 et de 2010, la direction de la formation continue demeure plus souvent qu'autrement responsable de l'exportation du savoir-faire.

NOMBRE
DE CÉGEPS



DIRECTION GÉNÉRALE
DIRECTION DES ÉTUDES
DIRECTION DES AFFAIRES ÉTUDIANTES
DIRECTION DE LA FORMATION CONTINUE
BUREAU INTERNATIONAL
AUTRES

Rappelons que d'autres services et partenaires sont aussi souvent appelés à contribuer aux activités internationales. Ces services incluent les communications, l'organisation scolaire, le développement de l'international, de l'interculturel et des relations avec les collectivités. Les centres collégiaux de transfert de technologie (CCTT), partenaires de la Fédération des cégeps, participent aussi aux activités internationales. Plus d'informations sont données à ce sujet à la section 6.1.

GRAPHIQUE 3

Répartition des secteurs d'activité selon les directions et services responsables



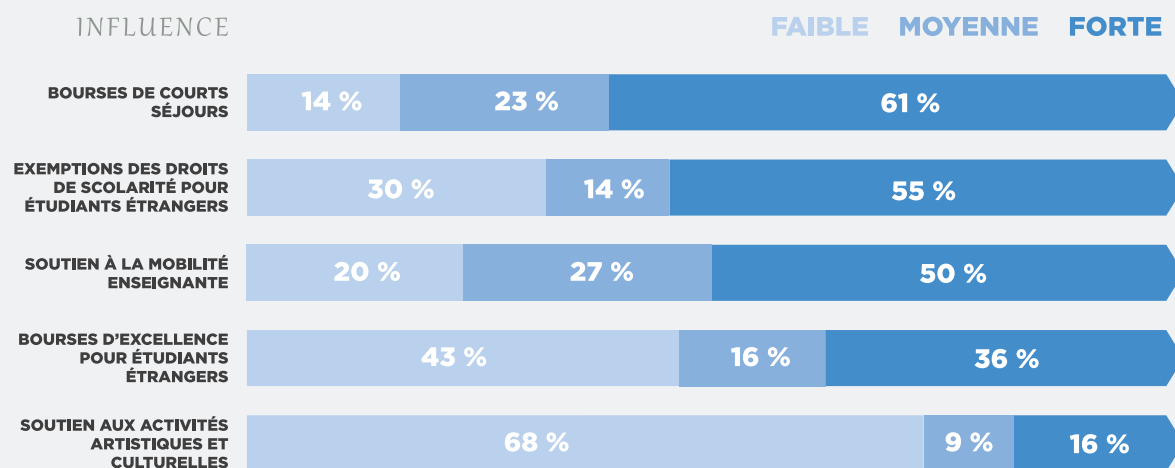
1.3 Promotion

Depuis 2005, on observe que les cégeps font de plus en plus la promotion de leurs activités internationales par l'entremise de divers moyens de communication. En 2014, la quasi-totalité des répondants font la promotion de leurs activités internationales sur leur site Internet, les trois quarts d'entre eux la font dans leur rapport annuel et plus de la moitié utilisent les médias sociaux. Les autres moyens comprennent des affiches, rencontres d'information, tournées des classes, kiosques, bilans des activités internationales et blogs.

TABLEAU 2

Moyens de promotion des activités internationales (2005-2014)

MOYEN DE PROMOTION	2005	2010	2014
PUBLICATIONS RÉGULIÈRES	40 %	72 %	70 %
RAPPORT ANNUEL	56 %	74 %	75 %
PUBLICATION À CETTE FIN	33 %	28 %	30 %
SITE INTERNET	72 %	95 %	98 %
TWITTER / FACEBOOK ³	-	-	64 %
AUTRES	33 %	41 %	25 %



1.4 Influence des programmes

Depuis l'élaboration de la *Stratégie pour réussir l'internationalisation au Québec*⁴, le gouvernement du Québec a mis en place plusieurs programmes qui ont eu un impact positif sur l'expansion, la diversification et la consolidation des activités internationales. L'effet de ces programmes gérés par la Fédération des cégeps paraît d'ailleurs grandissant. Il est important de noter que la demande augmente, mais que les budgets alloués stagnent. Si, à l'instar de 2010, les bourses de courts séjours pour les étudiants québécois ont la plus forte influence sur le développement des activités internationales dans les cégeps, il faut noter l'influence grandissante des exemptions de droits de scolarité supplémentaires pour étudiants étrangers (55 % en 2014 contre 31 % en 2010), du programme de soutien à la mobilité enseignante (50 % en 2014 contre 46 % en 2010) et des bourses d'excellence pour étudiants étrangers (36 % en 2014 contre 31 % en 2010).

GRAPHIQUE 4

Influence des programmes de financement du MESRS gérés par la Fédération des cégeps sur les activités internationales des cégeps

1.5 Comités de travail

Il faut souligner le travail des membres des quatre comités de travail (recrutement, mobilité, exportation du savoir-faire et internationalisation) qui, grâce à leur analyse et leur connaissance du terrain, permettent à l'ensemble des cégeps de bénéficier de l'expertise du réseau. Ces comités sont formés de responsables internationaux, sont coordonnés par la Direction des affaires internationales et se réunissent de trois à quatre fois par année.



PORTRAIT

No. 2



internationalisation

INTERNATIONALISATION

DE LA FORMATION

22

*Toucher une majorité
d'étudiants en
internationalisant les
programmes d'études*

L'internationalisation de la formation comprend l'ensemble des possibilités d'apprentissage élaborées de manière à soutenir les étudiants dans leur compréhension des autres cultures, à faciliter leur capacité d'entrer en communication avec l'autre, à développer une perspective internationale comparée et à leur permettre de saisir les rapports de force et les problématiques qui transcendent les frontières⁵. Ce secteur d'activité prend notamment la forme de programmes à vocation internationale ou l'intégration d'une composante internationale à l'intérieur de programmes réguliers.

- 📍 **AUGMENTATION DU NOMBRE DE PROGRAMMES ORIENTÉS VERS L'INTERNATIONAL**
- 📍 **LES CÉGEPS ONT INTÉGRÉ UNE DIMENSION INTERNATIONALE DANS PLUS DE PROGRAMMES D'ÉTUDES**
- 📍 **L'INTERNATIONALISATION DE LA FORMATION SEMBLE EN PARTIE S'APPUYER SUR LA MOBILITÉ ÉTUDIANTE ET ENSEIGNANTE**



2.1 Programmes d'études orientés vers l'international

Dans les cégeps, il semble que l'intérêt pour l'internationalisation des programmes soit grandissant, puisqu'un nombre plus important d'établissements offre un plus grand choix de programmes orientés vers l'international. En effet, il y a quatre ans, 44 % des collèges offraient 32 DEC orientés vers l'international. Ce sont désormais 57 % des collèges qui offrent 60 programmes. Le nombre de programmes orientés vers l'international a donc doublé en quelques années. Ces programmes sont le plus souvent reliés aux domaines des sciences humaines ou des arts, lettres et communication, mais ils comprennent aussi ceux du tourisme, des soins infirmiers et de nombreux autres programmes techniques. Puisque ce ne sont pas tous les étudiants qui ont l'occasion de participer à un projet de mobilité, mais qu'il apparaît de plus en plus nécessaire d'offrir une perspective internationale à tous les étudiants, plusieurs voix s'élèvent pour exiger que l'internationalisation se greffe aux programmes d'études⁶.

GRAPHIQUE 5

Nombre de programmes d'études (DEC ou AEC) orientés vers l'international (2000-2014)

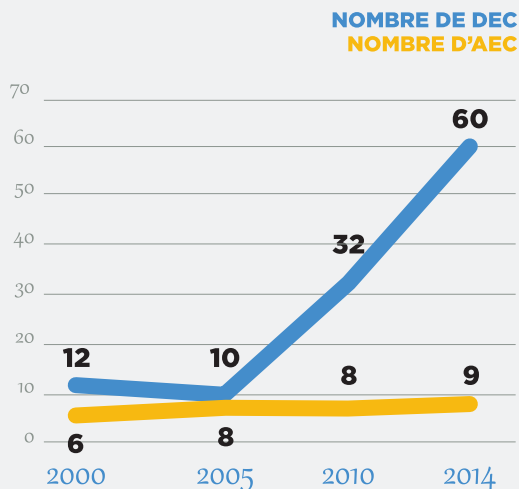
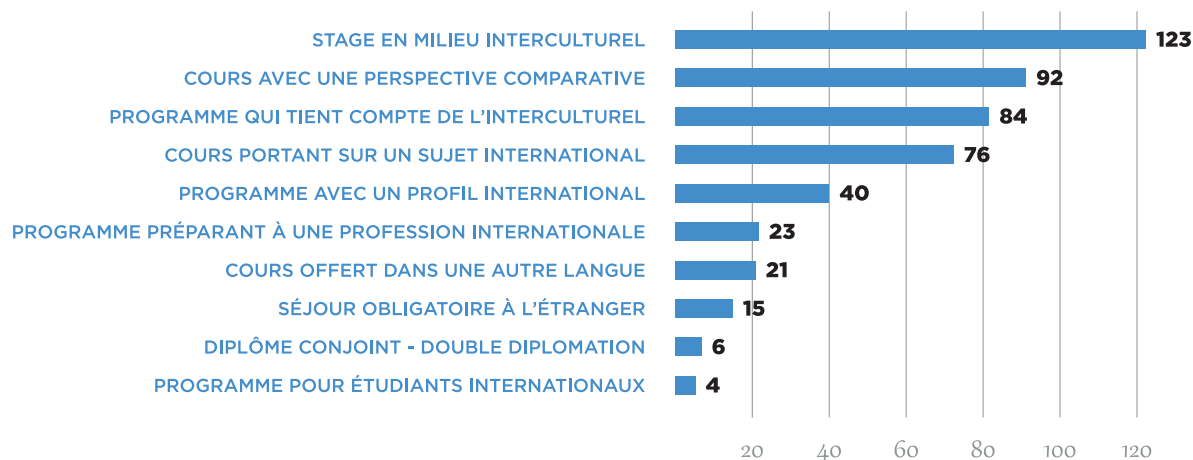


TABLEAU 3

Nombre de programmes d'études orientés vers l'international (2014)

DEC	NOMBRE
SCIENCES HUMAINES	19
ARTS, LETTRES ET COMMUNICATION	12
SCIENCES DE LA NATURE	5
TECHNIQUES DE TOURISME	3
SOINS INFIRMIERS	3
TECHNIQUES DE TRAVAIL SOCIAL	2
TECHNIQUES DE LA LOGISTIQUE DU TRANSPORT	2
HISTOIRE ET CIVILISATION	1
TECHNIQUES DE L'INFORMATIQUE	1
TECHNIQUES DE DESIGN D'INTÉRIEUR	1
TECHNIQUES D'ÉDUCATION À L'ENFANCE	1
TECHNIQUES D'HYGIÈNE DENTAIRE	1
TECHNIQUES DE SANTÉ ANIMALE	1
TECHNIQUES DE BUREAUTIQUE	1
TECHNOLOGIE DE L'ARCHITECTURE	1
GESTION DE COMMERCE	1
CINÉMA	1
INTERPRÉTATION THÉÂTRALE	1
TECHNIQUES D'ÉDUCATION SPÉCIALISÉE	1
TECHNIQUES DE L'ADMINISTRATION	1
INTERVENTION EN LOISIR	1

AEC	NOMBRE
GESTION DE SPECTACLES	1
ÉLECTRONIQUE INDUSTRIELLE	1
CIVIL ENGINEERING	1
MECHANICAL ENGINEERING	1
LOGISTIQUE INTERMODALE	1
PROCÉDURES DOUANIÈRES	1
GESTION DE LA CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT	1
COMMERCE INTERNATIONAL	1
DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE	1



2.2 Dimensions internationales intégrées aux programmes réguliers

Le nombre de programmes d'études intégrant des aspects internationaux est passé de 49 en 2005 et de 54 en 2010 à 63 en 2014. Les programmes sont variés et comprennent autant les sciences de la nature, le théâtre, les techniques liées au domaine médical que les programmes en administration. Cette « dimension internationale » prend le plus souvent la forme d'un stage en milieu interculturel, d'une perspective comparée, d'une attention particulière aux réalités interculturelles ou d'un sujet intrinsèquement international.

GRAPHIQUE 6

Nombre de programmes dans lesquels est intégrée chaque catégorie de composantes internationales (2014)

Les cégeps du réseau encouragent leurs étudiants à compléter un stage dans un milieu interculturel, par exemple un quartier avec des populations immigrantes ou autochtones, et ceci dans 123 programmes différents (ex.: Soins infirmiers, Techniques policières, Techniques de comptabilité et de gestion). C'est aussi dans 92 programmes différents (ex.: Sciences humaines, Sciences de la nature, Techniques de la logistique du transport) qu'est intégrée une perspective comparative et internationale. Il faut aussi mentionner que les « profils internationaux » sont intégrés à 40 programmes différents et que 15 programmes exigent que les étudiants complètent un stage à l'étranger.

	Stage en milieu interculturel	Perspective comparative	Programme qui tient compte de l'interculturel	Sujet international	Profil international	Prépare à une profession internationale	Dans une autre langue	Séjour obligatoire à l'étranger	Diplôme conjoint	Programme pour étudiants internationaux
SCIENCES HUMAINES	11 %	32 %	25 %	43 %	34 %	9 %	5 %	4 %	-	-
ARTS, LETTRES ET COMMUNICATION	25 %	43 %	18 %	23 %	14 %	5 %	18 %	7 %	-	-
SOINS INFIRMIERS	27 %	11 %	13 %	9 %	5 %	5 %	-	-	-	2 %
GESTION DE COMMERCE	16 %	11 %	7 %	14 %	2 %	7 %	2 %	-	2 %	-
TECHNIQUES DE COMPTABILITÉ ET DE GESTION	16 %	11 %	7 %	16 %	-	5 %	7 %	-	-	-
TECHNIQUES D'ÉDUCATION SPÉCIALISÉE	14 %	7 %	18 %	5 %	-	-	2 %	-	2 %	-
SCIENCES DE LA NATURE	5 %	9 %	2 %	11 %	7 %	-	-	2 %	2 %	-
TECHNIQUES DE TRAVAIL SOCIAL	14 %	14 %	2 %	14 %	-	-	-	-	-	-
TECHNIQUES D'ÉDUCATION À L'ENFANCE	9 %	9 %	7 %	11 %	-	-	-	-	-	-
SCIENCES, LETTRES ET ARTS	2 %	11 %	-	9 %	-	-	-	2 %	-	-

Les programmes les plus internationalisés semblent être Sciences humaines, Arts, lettres et communication, Soins infirmiers, Gestion de commerces, Techniques de comptabilité et de gestion, et Techniques d'éducation spécialisée. En effet, le *Tableau 4* illustre que 43 % des cégeps ont intégré une perspective internationale et comparée dans leur programme Arts, lettres et communication, et que 32 % l'ont fait dans leur programme Sciences humaines. Une proportion de 27 % des répondants prévoient également un stage en milieu interculturel dans leur programme Soins infirmiers et 18 % des cégeps accordent une attention particulière aux réalités interculturelles dans le cadre de leur programme Techniques d'éducation spécialisée.

TABLEAU 4

Pourcentage de cégeps ayant intégré chacune des composantes internationales dans les dix programmes les plus mentionnés

BILAN

2.3 Bilan et perspectives

Trente-deux cégeps rapportent avoir pris de nombreuses mesures qui les rendent plus actifs en matière d'internationalisation de la formation. Ces mesures comprennent la mise en place de structures organisationnelles (comité international), l'affectation de nouvelles ressources (embauche et libération d'employés), des mesures pédagogiques (profil international, cours complémentaire et formation en ligne), de nouvelles collaborations internationales, la formation des enseignants et la mise à jour de politiques institutionnelles. Or, l'internationalisation de la formation ne bénéficie pas d'un soutien financier qui lui est propre. Les cégeps utilisent donc diverses sources de financement afin d'intégrer une dimension internationale dans leur offre éducative.

Les résultats présentés nous permettent d'affirmer que l'internationalisation de la formation s'intègre de plus en plus aux programmes d'études tel que recommandé dans l'avis du Conseil supérieur de l'éducation de mai 2013 *Un monde de possibilités: l'internationalisation des formations collégiales*⁷, il s'agit maintenant de considérer l'international comme une dimension intrinsèque du profil de sortie de l'étudiant.

On ne peut passer sous silence l'apport du comité sur l'internationalisation de la formation. Ce comité, partie intégrante de la structure de la Direction des affaires internationales, est composé de professionnels et de cadres de différents cégeps qui voient à l'avancement des connaissances sur l'internationalisation de la formation. Ils contribuent à l'animation du réseau en offrant, entre autres, différentes formations et en développant divers outils, fruit d'un travail collectif.

On constate que les priorités des cégeps en matière d'internationalisation de la formation au cours des trois prochaines années comprennent la nécessité d'intégrer la mobilité étudiante aux programmes d'études, de favoriser la mobilité enseignante et d'étendre l'internationalisation à de nouveaux programmes.

TABLEAU 5

Priorités en matière d'internationalisation de la formation au cours des trois prochaines années

PRIORITÉ	MENTIONS	%
ENCOURAGER LA MOBILITÉ ÉTUDIANTE (CRÉDITÉE) ET ENSEIGNANTE	18	41 %
ÉTENDRE L'INTERNATIONALISATION (NOUVEAUX PROGRAMMES, PROFIL INTERNATIONAL ET DOUBLE DIPLOMATION)	18	41 %
RESTRUCTURER LES DIFFÉRENTS SERVICES ET FAIRE LE BILAN	8	18 %
SENSIBILISER LE PERSONNEL ET LES DIRECTIONS À L'INTERNATIONALISATION ET AUX RELATIONS INTERCULTURELLES	6	14 %
DÉVELOPPER DE NOUVEAUX PARTENARIATS INSTITUTIONNELS À L'ÉTRANGER	5	11 %



PORTRAIT

No. 3



transformation

MOBILITÉ

ÉTUDIANTE ET ENSEIGNANTE

30

Premier vecteur de l'internationalisation dans les cégeps

La mobilité étudiante (entrante et sortante) englobe les échanges et les stages de nature créditée ou non qui amènent les étudiants à se rendre dans d'autres pays afin d'y réaliser un stage en milieu de travail, un séjour d'études dans un établissement partenaire, un stage d'observation et de sensibilisation, un stage de solidarité ou un séjour linguistique. La mobilité enseignante comprend toutes les occasions professionnelles d'échanges, d'enseignement et de perfectionnement disciplinaire et pédagogique à l'étranger offertes aux enseignants.

- ❶ **LA MOBILITÉ ÉTUDIANTE ET ENSEIGNANTE DEMEURE TRÈS PRÉSENTE ET EN CONSTANTE AUGMENTATION**
- ❷ **LA HAUSSE DE LA MOBILITÉ ENSEIGNANTE EST PARTICULIÈREMENT VISIBLE DANS LE SECTEUR PRÉUNIVERSITAIRE**
- ❸ **PRÈS DES TROIS QUARTS DES CÉGEPS OFFRENT DES FORMATIONS PRÉDÉPART**
- ❹ **LES ENSEIGNANTS RÉALISENT DE PLUS EN PLUS DE PROJETS DE RECHERCHE AVEC DES PARTENAIRES INTERNATIONAUX**



ACTIVITÉ DE MOBILITÉ	PRÉUNIVERS.	TECHNIQUE	TOTAL
STAGES CRÉDITÉS (INCLUANT ATE)	359	714	1073
STAGES NON CRÉDITÉS	306	218	524
SESSIONS D'ÉTUDES	68	24	92
SÉJOURS CULTURELS ET LINGUISTIQUES CRÉDITÉS	734	198	932
SÉJOURS CULTURELS ET LINGUISTIQUES NON CRÉDITÉS	746	344	1090
AUTRES	496	172	668
TOTAL	2709	1670	4379

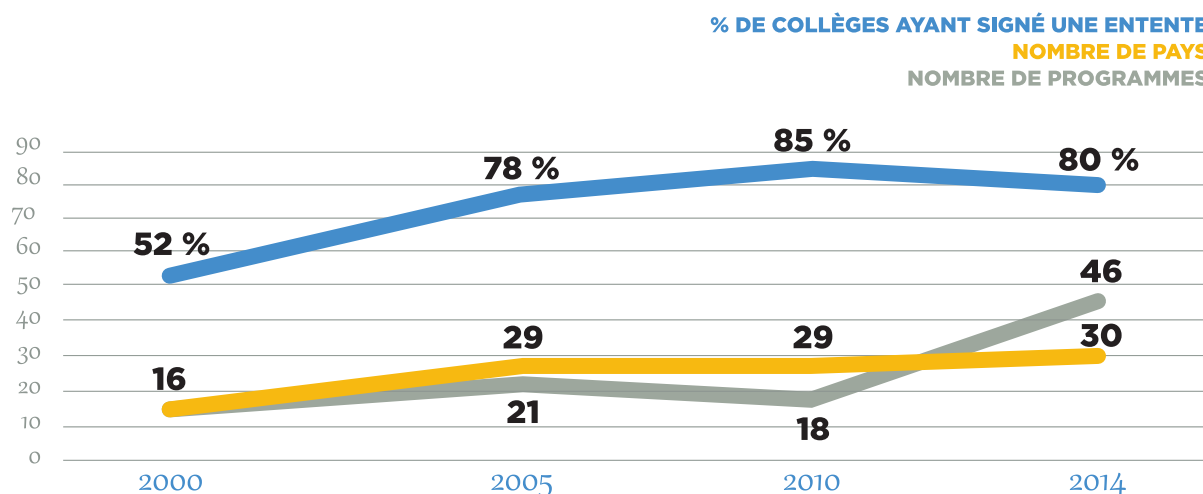
3.1 Effectifs en mobilité étudiante

La mobilité étudiante est un des vecteurs centraux de l'internationalisation des cégeps. Alors qu'elle favorise la motivation scolaire, le développement des compétences linguistiques, l'application des connaissances et l'acquisition de nouveaux savoirs⁸, la mobilité étudiante se confirme en tant que phénomène croissant. En effet, les 44 cégeps qui ont répondu au questionnaire indiquent que 4 379 étudiants ont participé à différents projets de mobilité au cours de l'année 2013-2014. En 2010, le nombre total d'étudiants était de 2 829, soit une moyenne de 73 étudiants par cégep, alors que nous observons désormais une moyenne de 100 étudiants par cégep. Cette hausse est particulièrement visible dans le secteur préuniversitaire où le nombre d'étudiants en mobilité a presque doublé en quatre ans.

TABLEAU 6

Nombre total d'étudiants ayant participé à des activités de mobilité étudiante en 2013-2014

Les établissements semblent faire face à une demande croissante pour les projets de mobilité. Tendance à la hausse, ce sont 82 % des étudiants québécois participant à des projets de mobilité qui le font à l'extérieur d'ententes signées entre leur établissement et des partenaires étrangers. Or, avec la suspension du PIEQ-II et les contraintes budgétaires, il est possible que les directions n'aient plus le financement nécessaire pour développer de nouvelles ententes internationales avec des partenaires étrangers.



GRAPHIQUE 7

Pourcentage de collèges ayant signé une entente de mobilité étudiante avec un partenaire international, nombre de pays avec lesquels les cégeps ont des ententes et nombre de programmes concernés (2000-2014)

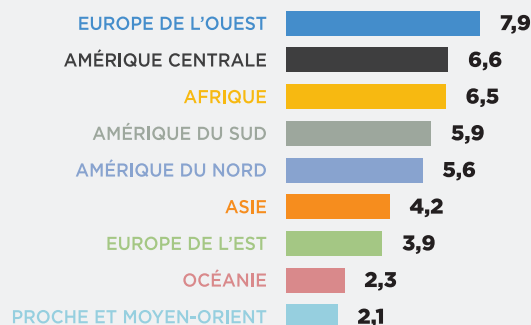
Il n'en demeure pas moins que 80 % des cégeps ont signé des ententes de mobilité étudiante avec trente pays et que ces ententes comprennent un total de 46 programmes. Une majorité des étudiants internationaux qui viennent dans les cégeps dans le cadre d'ententes de mobilité sont originaires de France. Les étudiants québécois, quant à eux, se rendent principalement en France, mais aussi dans divers pays africains, européens et latino-américains.

3.2 Régions du monde

Les régions privilégiées sont l'Europe de l'Ouest et l'Amérique centrale. L'Afrique arrive désormais en troisième place, suivie de l'Amérique du Sud, de l'Amérique du Nord et de l'Asie.

GRAPHIQUE 8

Régions privilégiées pour la mobilité étudiante et enseignante par les répondants (score moyen)



3.3 Nouveaux corollaires de la mobilité étudiante

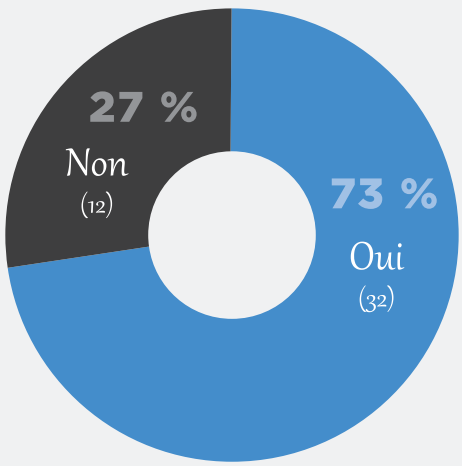
Le Conseil supérieur de l'éducation, dans son avis sur l'internationalisation des formations collégiales⁹, soulignait l'importance pour les établissements d'établir des formes d'évaluation permettant de rendre compte de façon fiable des retombées pédagogiques de la mobilité étudiante. Ce portrait révèle que 16 % des cégeps ont mis en place une forme d'évaluation systématique des retombées des projets de mobilité sur les étudiants. Certains cégeps ont choisi d'évaluer ces retombées à l'aide de sondages, lors d'une rencontre bilan ou encore en utilisant les travaux (comme un rapport de stage) réalisés par les étudiants. Cette dernière forme d'évaluation permet de reconnaître l'expérience à l'étranger dans le parcours scolaire de l'étudiant et de mesurer les effets pédagogiques des projets de mobilité.

Le même avis du Conseil supérieur de l'éducation soulignait l'importance d'accompagner les étudiants en mobilité aux différentes étapes du projet. En 2013-2014, 32 collèges ont organisé des formations prédépart – dont 84 % étaient obligatoires – pour les étudiants qui participaient à un projet de mobilité.

Finalement, très peu¹⁰ de projets de mobilité mènent à un double diplôme pour les étudiants québécois, mais quelques étudiants internationaux en obtiennent un.

GRAPHIQUE 9

Pourcentage de cégeps ayant organisé des formations prédépart pour les étudiants en mobilité



3.4 Financement de la mobilité étudiante

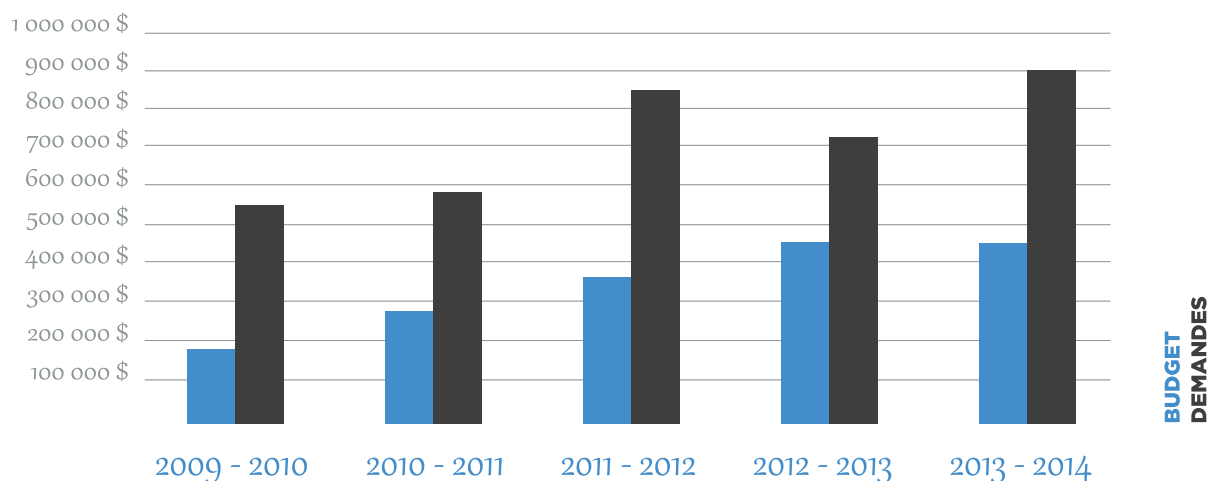
En adéquation avec l'augmentation du nombre d'étudiants participant à un projet de mobilité, nous observons une forte hausse du nombre d'étudiants recevant différentes formes de financement. Depuis 2013, le financement du Programme de bourses de courts séjours du MESRS n'a pas augmenté. Le nombre d'étudiants bénéficiant du financement de la part des Offices jeunesse internationaux du Québec (LOJIQ) est en hausse, alors que les autres formes de financement du gouvernement du Québec demeurent stables. Toutefois, certains programmes de financement à la coopération internationale et à la mobilité étudiante tant au palier fédéral qu'au palier provincial ont vu leurs ressources diminuer, affectant le financement de projets de mobilité dans le réseau collégial.

Le nombre d'étudiants financés en partie par leur collège a presque triplé entre 2010 et 2014. Le portrait nous indique également que 75 % des étudiants doivent participer au financement, et que 68 % reçoivent l'appui de la fondation du collège, 38 % du collège lui-même et 25 % de l'association étudiante. Ces chiffres indiquent la force de l'engagement de la communauté collégiale à soutenir les étudiants qui participent à un projet de mobilité.

TABLEAU 7

Nombre total d'étudiants ayant obtenu du financement dans le cadre d'un projet de mobilité internationale

SOURCE DE FINANCEMENT	2010	2014
AUTOFINANCEMENT ÉTUDIANT	1900	3270
FONDATION DU COLLÈGE	1307	2987
COLLÈGE	580	1685
ASSOCIATIONS ÉTUDIANTES	S.O.	1112
LOJIQ	538	796
AUTRES	130	658
SERVICES AUX ÉTUDIANTS	19	407
BOURSES DU MESRS GÉRÉES PAR LA FÉDÉRATION DES CÉGEPS	300	366
ASSOCIATION DES PARENTS	369	214
GOVERNEMENT DU QUÉBEC (SAUF BOURSES MESRS)	30	54
ORGANISATIONS NON GOUVERNEMENTALES	158	37
ORGANISATIONS INTERNATIONALES	0	6
GOVERNEMENT DU CANADA	12	6



GRAPHIQUE 10

Évolution du budget total pour le Programme de bourses de courts séjours et nombre de demandes reçues (2009-2014)

Le Programme de bourses de courts séjours pour les étudiants du réseau collégial géré par la Direction des affaires internationales est passé d'un budget de 188 000 \$ en 2008-2009 à un budget de près de 470 000 \$ en 2013-2014. Le nombre de demandes, qui représentait un montant de 572 250 \$ au début du programme, est passé à 915 167 \$ en 2013-2014.

Le Programme de bourses de courts séjours demeure en demande. Il faut mentionner que les bourses sont octroyées pour des séjours de six semaines et plus.

TABLEAU 8

Nombre de demandes acceptées pour le Programme de bourses de courts séjours (2009-2014)

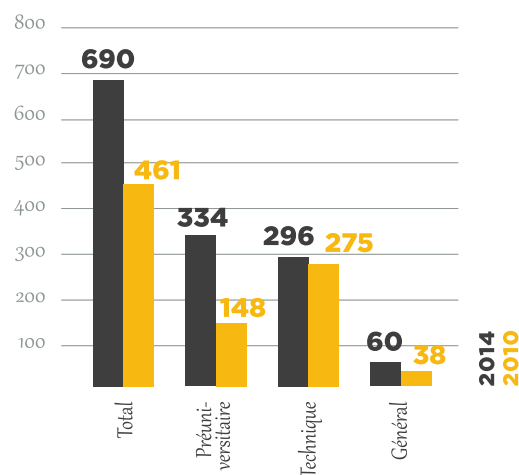
ANNÉE SCOLAIRE	DEMANDES ACCEPTÉES
2009-2010	228
2010-2011	230
2011-2012	328
2012-2013	300
2013-2014	366
TOTAL	1452



3.5 Effectifs en mobilité enseignante

De l'école primaire à l'université, il est avancé que les enseignants constituent le pilier de l'internationalisation et qu'ils doivent développer de nouvelles méthodes d'enseignement qui favorisent l'ouverture sur le monde et la capacité d'adaptation aux réalités du 21^e siècle¹¹. En plus, l'implication des enseignants dans le processus d'internationalisation peut être un facteur de succès, puisqu'elle pourrait permettre d'atteindre un plus grand nombre d'étudiants et de transformer en profondeur le programme.

Les 38 cégeps ayant répondu à la question indiquent que 690 de leurs enseignants ont participé, pendant l'année 2013-2014, à différentes activités de mobilité, ce qui représente une hausse de 140 enseignants par rapport à 2010. On remarquera que, si le nombre d'enseignants du secteur technique demeure sensiblement le même, le nombre d'enseignants du secteur préuniversitaire a plus que doublé.



GRAPHIQUE 11

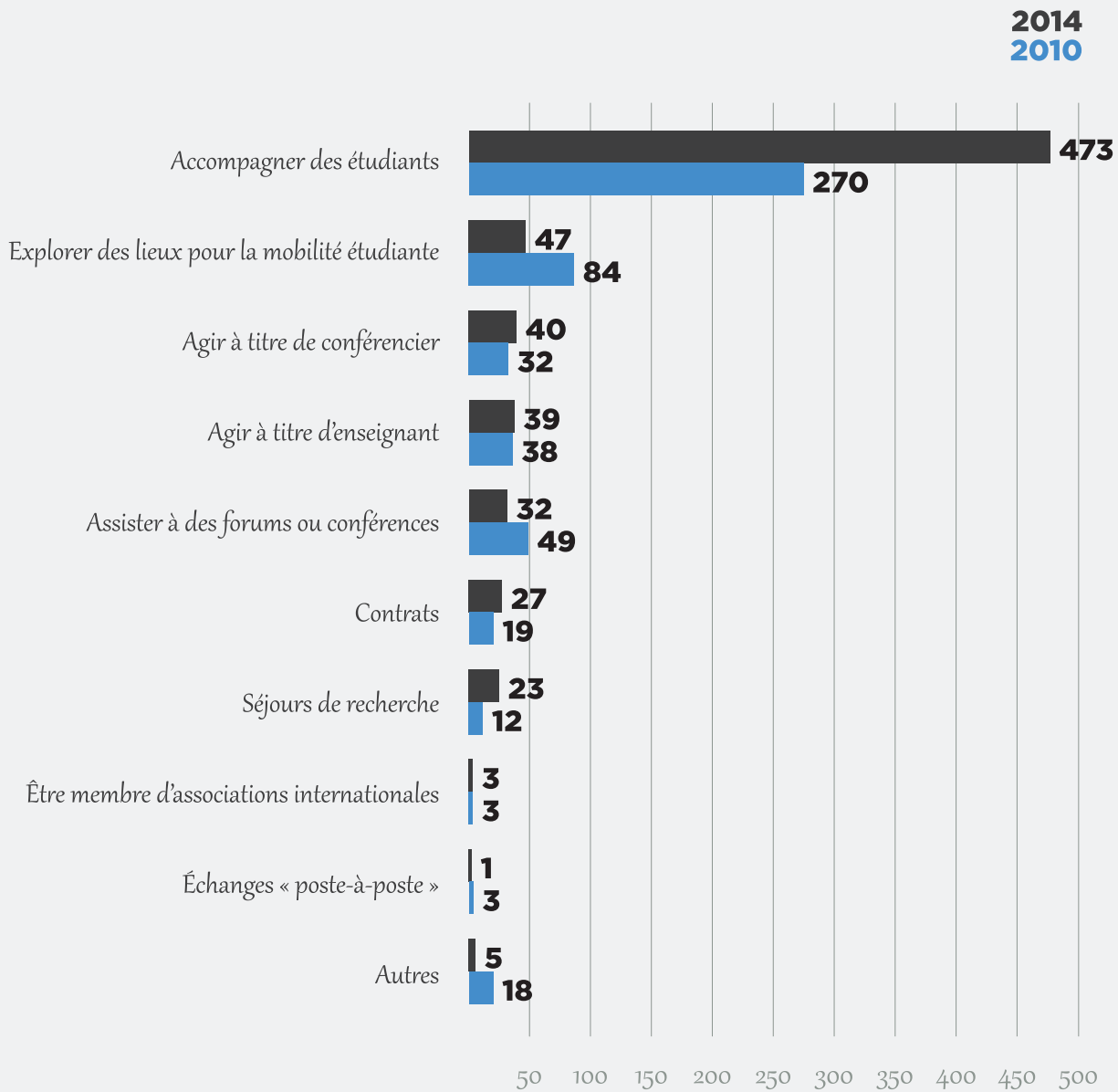
Nombre d'enseignants selon le secteur d'enseignement (2010-2014)

La hausse marquée du nombre d'enseignants semble être associée à la forte augmentation du nombre d'étudiants participant à des projets de mobilité étudiante, puisque l'activité de mobilité la plus importante demeure celle d'accompagner ces étudiants. Dans le même sens, notons que le nombre d'enseignants réalisant des séjours de recherche a doublé entre 2010 et 2014 et que le nombre de ceux qui réalisent des contrats à l'étranger a significativement augmenté.

La recherche apparaît d'ailleurs comme nouveau vecteur de l'internationalisation : 32 % des répondants indiquent qu'au moins un enseignant a participé à des activités de recherche avec un ou des partenaires internationaux au cours de l'année 2013-2014.

GRAPHIQUE 12

Nombre d'enseignants selon le type d'activité de mobilité (2010-2014)



3.6 Financement de la mobilité enseignante

Les réponses à la question relative au financement de la mobilité enseignante¹² font remarquer une croissance importante du nombre d'enseignants financés. Il faut aussi retenir que les fondations des collèges s'impliquent davantage dans le financement de la mobilité enseignante.

Le programme de mobilité enseignante géré par la Direction des affaires internationales est de plus en plus populaire auprès des enseignants du collégial, offrant ainsi des occasions fort intéressantes de développer une expertise internationale à l'interne tout en enrichissant les programmes d'études.

TABLEAU 9

Nombre d'enseignants financés par le programme de soutien à la mobilité enseignante (2008-2014)

ANNÉE SCOLAIRE	DEMANDES ACCEPTÉES
2008-2009	38
2009-2010	47
2010-2011	71
2011-2012	59
2012-2013	58
2013-2014	54
TOTAL	327

TABLEAU 10

Nombre d'enseignants ayant reçu du financement dans le cadre d'un projet de mobilité (2010-2014)

SOURCE DE FINANCEMENT	2010	2014
COLLÈGE	240	236
FONDATION DU COLLÈGE	3	90
SYNDICAT DES ENSEIGNANTS	12	15
ORGANISATION NON GOUVERNEMENTALE	4	3
AUTRES MINISTÈRES PROVINCIAUX	6	1
PARTENAIRES INTERNATIONAUX	17	6
ACDI OU AUTRES AGENCES FÉDÉRALES	42	0
ORGANISATION INTERNATIONALE	0	2
ASSOCIATION DES COLLÈGES COMMUNAUTAIRES DU CANADA	0	0
AUTRES	12	21

BILAN

3.7 Bilan et perspectives

Fait notoire, le taux moyen de participation à la mobilité étudiante est de 3,42 % dans 44 cégeps. Ce pourcentage varie entre 0,26 % et 8,81 % dans les cégeps répondants. C'est une hausse importante depuis quatre ans, car en 2010 le taux de participation moyen dans 39 cégeps était évalué à 1,75 %. Le taux observé en 2014 est particulièrement significatif dans le contexte nord-américain : au Canada, selon les estimations, 3 %¹³ des étudiants participent à des projets de mobilité étudiante, mais cette proportion serait plutôt réduite aux environs de 1 % dans les collèges communautaires et instituts¹⁴; aux États-Unis, 2 % des étudiants participent à des projets de mobilité et, de ce total, 3 % proviennent des collèges communautaires¹⁵.

Chose certaine, la mobilité étudiante croît depuis 2010. Toutefois, moins de cégeps se fixent des objectifs quantitatifs en la matière. Ces objectifs varient entre 1 et 10 %, alors qu'ils variaient entre 3 et 15 % en 2010.

La hausse de la participation dans les cégeps peut être liée au fait que 81 % des répondants ont pris des mesures afin d'être plus actifs en matière de mobilité étudiante. Ces mesures sont variées et peuvent être regroupées en cinq grandes initiatives : consolidation des structures administratives soutenant et encadrant la mobilité ; réalisation de missions exploratoires afin de conclure des ententes et d'établir des partenariats ; sensibilisation du personnel aux activités internationales ; intégration de projets de mobilité dans les programmes d'études (crédits, ATE et double diplomation) ; mise en place d'un soutien logistique et financier pour les enseignants qui accompagnent les étudiants.

La mobilité enseignante est également digne d'attention puisque 56 % des établissements ont pris des mesures afin d'être plus actifs en la matière. La majorité de ces collèges ont pris des mesures qui visaient à faire la promotion des projets et structures de soutien existants. Elles comprennent le soutien financier aux enseignants, la conclusion d'ententes, l'organisation d'ateliers, de webinaires et de colloques sur la mobilité enseignante, la diffusion des programmes gérés par la Fédération des cégeps, la tournée des départements et l'inclusion de la mobilité enseignante dans des outils de communication tels que les sites Internet et les publications internes.

Finalement, pour les trois prochaines années, les cégeps mentionnent plusieurs priorités à la fois en matière de mobilité étudiante et enseignante. Pour la mobilité étudiante, ces priorités comprennent la bonification de l'offre de projets de mobilité, le maintien des ententes, l'accroissement de la participation étudiante, l'intégration de la mobilité aux programmes et le développement d'outils d'évaluation. Sur le plan de la mobilité enseignante, les cégeps souhaitent d'abord accroître et appuyer la participation des enseignants, puis arrimer la mobilité aux partenariats existants et enfin la lier à la recherche.

TABEAU 11

Priorités des cégeps en matière de mobilité étudiante et enseignante

MOBILITÉ ÉTUDIANTE	MENTIONS	MOBILITÉ ENSEIGNANTE	MENTIONS
BONIFIER ET STRUCTURER L'OFFRE DE PROJETS INTERNATIONAUX (PLAN DE DÉVELOPPEMENT, COORDINATION, SÉLECTION DES PROJETS, GESTION DES RISQUES, ETC.)	25 (57 %)	PROMOUVOIR LA MOBILITÉ ET ACCROÎTRE LA PARTICIPATION ENSEIGNANTE	27 (61 %)
DÉVELOPPER ET MAINTENIR LES ENTENTES AVEC LES PARTENAIRES INTERNATIONAUX	16 (36 %)	METTRE EN PLACE DES MESURES AFIN DE STIMULER, DIVERSIFIER ET APPUYER LA MOBILITÉ (OBTENIR DAVANTAGE DE SOUTIEN FINANCIER)	24 (55 %)
ACCROÎTRE LA PARTICIPATION ÉTUDIANTE	14 (32 %)	DÉVELOPPER DE NOUVEAUX PARTENARIATS ET ARRIMER LA MOBILITÉ AUX PARTENARIATS EXISTANTS	9 (20 %)
INTÉGRER LA MOBILITÉ ÉTUDIANTE AUX PROGRAMMES (ET ATE)	14 (32 %)	MAXIMISER LES RETOMBÉES DE LA MOBILITÉ ENSEIGNANTE	7 (16 %)
DÉVELOPPER DES OUTILS DE SUIVI ET D'ÉVALUATION DES RETOMBÉES	3 (7 %)	DÉVELOPPER LA MOBILITÉ ENSEIGNANTE PAR DES PROJETS DE RECHERCHE	5 (11 %)



PORTRAIT

No. 4



attractivité

RECRUTEMENT ET ACCUEIL

DES ÉTUDIANTS INTERNATIONAUX

42

Des quatre coins du monde jusqu'à nos classes

Selon Statistique Canada, les étudiants internationaux sont ceux qui se rendent dans un pays autre que leur pays de résidence ou de scolarisation antérieure dans le but précis d'étudier. On peut les définir soit d'après le pays dont ils étaient des résidents permanents, soit d'après le pays où ils étaient scolarisés auparavant (quelle que soit leur nationalité). Les étudiants étrangers sont ceux qui poursuivent des études dans un pays dont ils ne sont pas ressortissants. Au Canada, tout comme dans d'autres pays, il s'agit de tous les étudiants qui ne sont pas des citoyens canadiens (ce qui inclut par conséquent les résidents permanents). Les étudiants internationaux sont donc un sous-ensemble des étudiants étrangers.

- ❑ **TOUS LES CÉGEPS ACCUEILLENT DES ÉTUDIANTS INTERNATIONAUX**
- ❑ **LE NOMBRE D'ÉTUDIANTS INTERNATIONAUX A AUGMENTÉ DE 50 % DEPUIS 2009**
- ❑ **CES ÉTUDIANTS ÉTUDIENT PRINCIPALEMENT DANS LES TECHNIQUES ADMINISTRATIVES, PHYSIQUES ET ARTISTIQUES**
- ❑ **LES CÉGEPS ACCUEILLENT DES ÉTUDIANTS DE PLUS D'UNE CENTAINE DE PAYS ; LA MAJORITÉ DE CES ÉTUDIANTS SONT DE NATIONALITÉ FRANÇAISE**
- ❑ **LES DROITS DE SCOLARITÉ SUPPLÉMENTAIRES ÉLEVÉS ET LES PROCÉDURES ADMINISTRATIVES COMPLEXES CONSTITUENT DES OBSTACLES AU RECRUTEMENT D'ÉTUDIANTS INTERNATIONAUX**





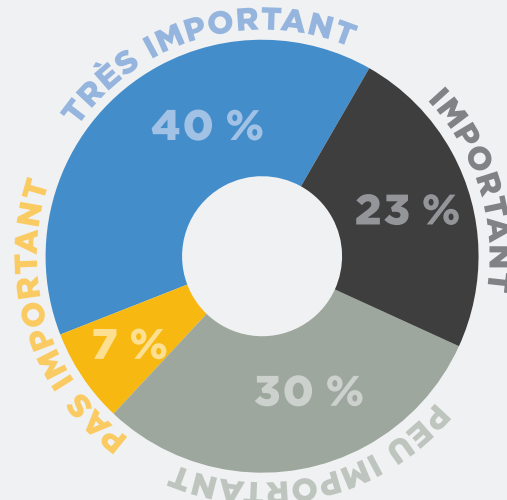
4.1 Importance accordée au recrutement

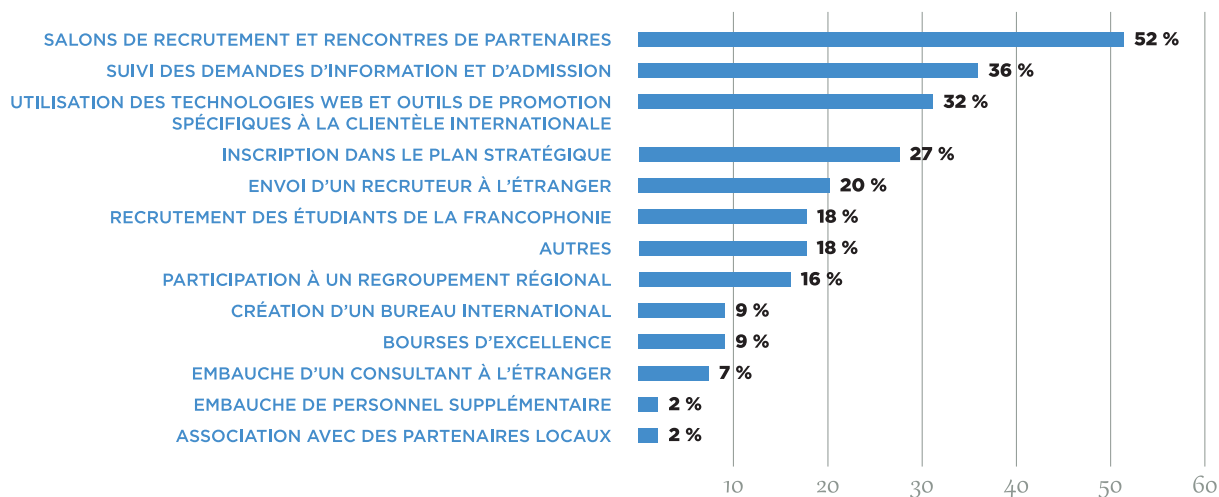
Le recrutement d'étudiants internationaux est un pilier de l'internationalisation dans de nombreux pays. Au Québec, le Conseil supérieur de l'éducation¹⁶ reconnaissait l'importance du recrutement d'étudiants internationaux :

Pour les collèges, le recrutement d'étudiants internationaux vise des finalités multiples. D'un point de vue éducatif, il permet le maintien d'une offre de programmes variée en région, et crée une dynamique éducative vivifiée par l'exposition des étudiants locaux à la diversité culturelle et par l'émulation provoquée par le contact des uns et des autres. D'un point de vue économique, la présence des étudiants internationaux comporte des retombées régionales et accroît la rétention d'étudiants qualifiés dans les régions où ils ont reçu leur formation.

GRAPHIQUE 13

Niveau d'importance accordée au recrutement d'étudiants internationaux





GRAPHIQUE 14

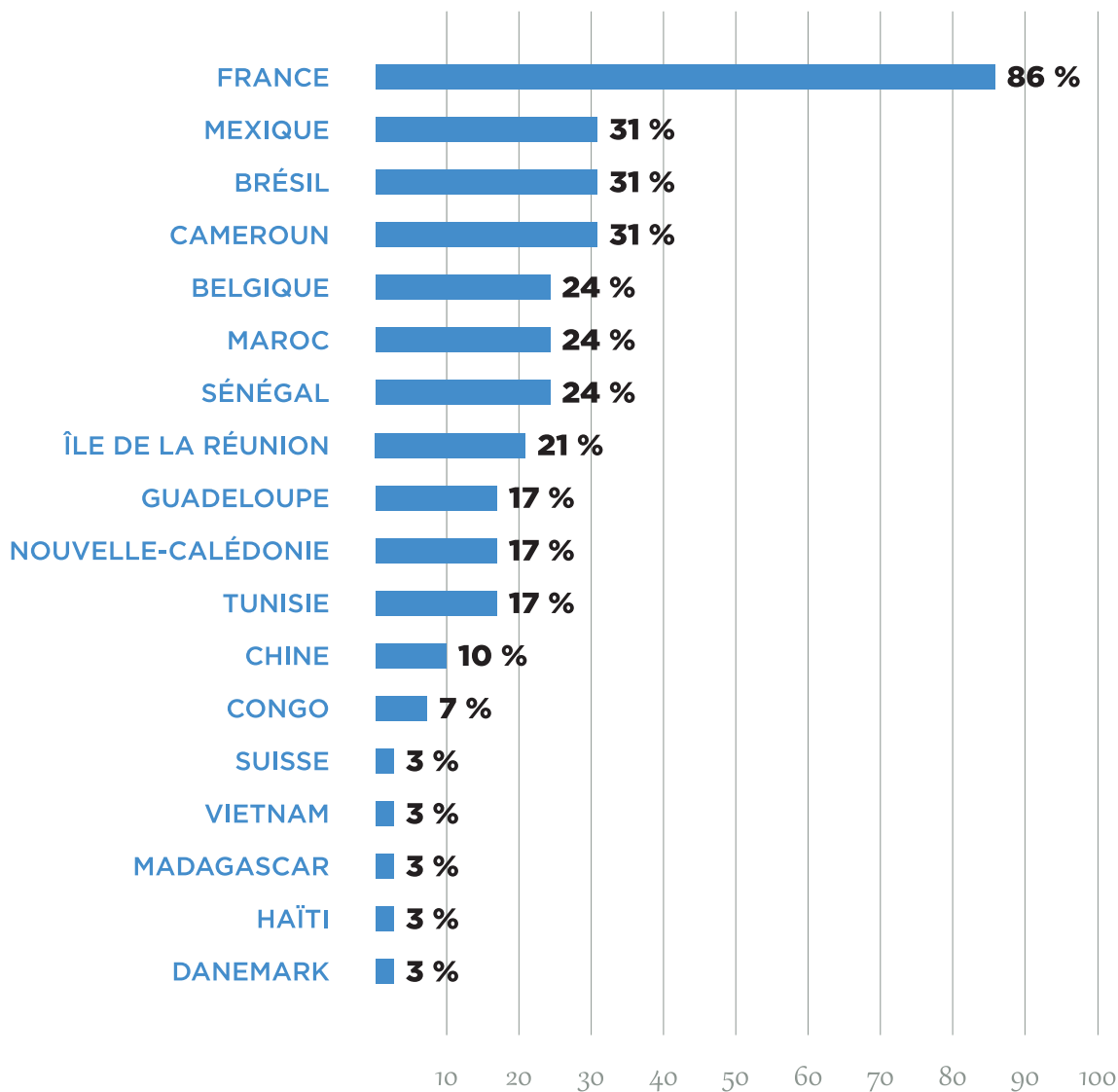
Mesures prises par les cégeps afin d'être plus actifs sur le plan du recrutement

Dans cette étude, 63 % des répondants¹⁷ considèrent important ou très important d'être actifs sur le plan du recrutement d'étudiants internationaux, ce qui représente cependant neuf points de pourcentage sous le niveau de 2010. Néanmoins, un grand nombre de cégeps disent avoir pris plusieurs mesures afin d'être plus actifs en matière de recrutement (voir graphique 14).

4.2 Régions du monde

La prépondérance de la France s'accroît, puisque 86 % des répondants en font un pays prioritaire pour le recrutement, alors qu'ils n'étaient que 35 % en 2010. Le Mexique, le Brésil et le Cameroun arrivent en seconde place, alors que cette place était occupée par l'Île de la Réunion, la Nouvelle-Calédonie¹⁸ et les pays du Maghreb dans le classement de 2010. Notons aussi la place importante qu'occupent la Belgique, le Maroc et le Sénégal pour le quart des répondants.

Les statistiques du MESRS montrent bien que les actions des cégeps dans les pays qu'ils considèrent prioritaires ont une influence sur la provenance des étudiants internationaux; la majorité des étudiants internationaux au cégep sont de nationalité française (63 % en 2013P par rapport à 66 % en 2009¹⁹). La diversité des origines s'est accrue au fil des ans : ces étudiants proviennent de 126 pays et territoires alors que ce nombre était de 119 en 2009. Nous pensons que les Programmes des bourses d'excellence et d'exemptions de droits de scolarité supplémentaires pour étudiants étrangers en formation technique y ont contribué significativement.

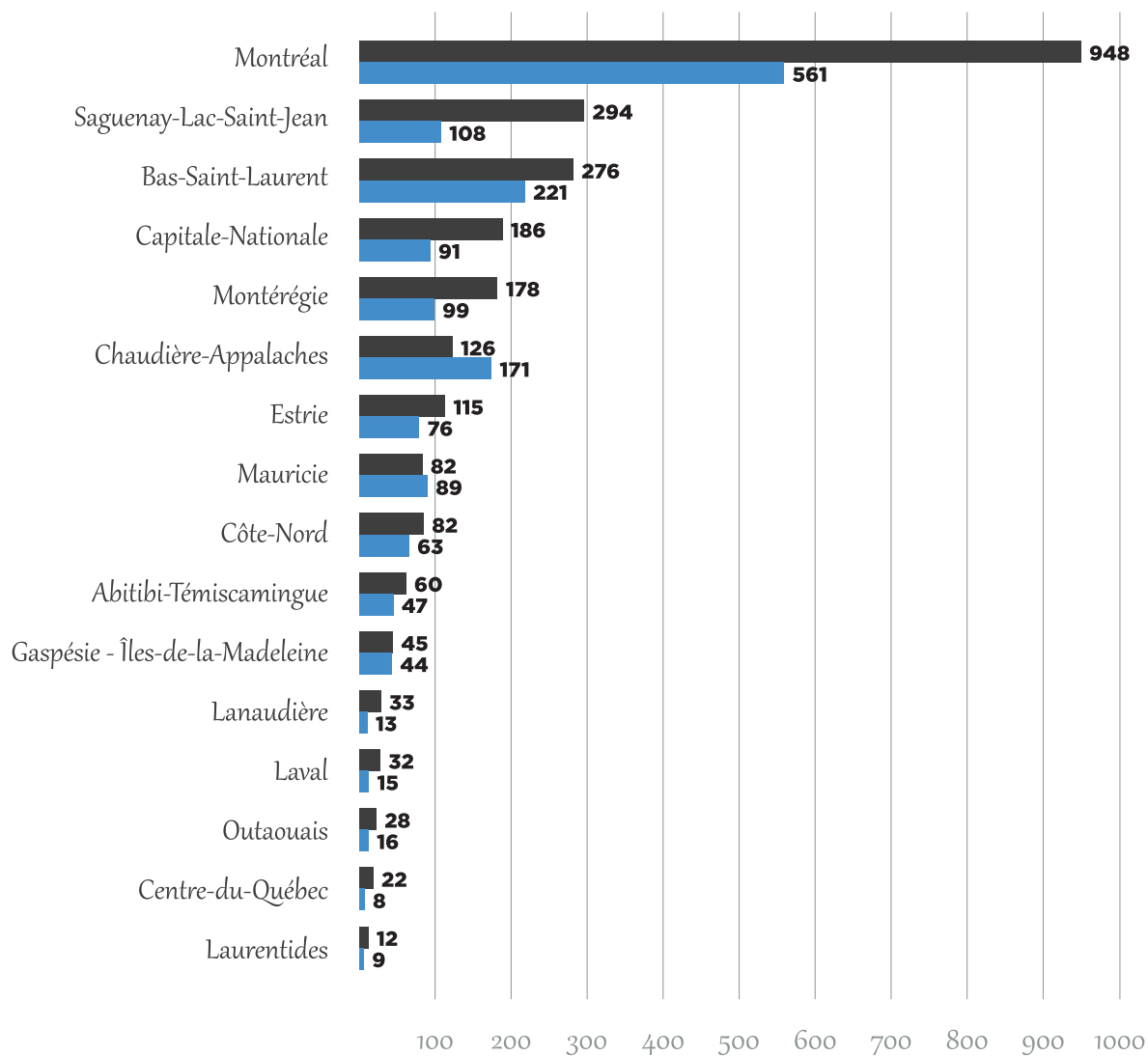


GRAPHIQUE 15

Liste des pays prioritaires des cégeps pour le recrutement des étudiants internationaux

NOMBRE D'ÉTUDIANTS INTERNATIONAUX

2013P
2009



GRAPHIQUE 16

Nombre d'étudiants internationaux accueillis par les cégeps,
selon la région administrative (2009-2013P) ²⁰



GRAPHIQUE 18

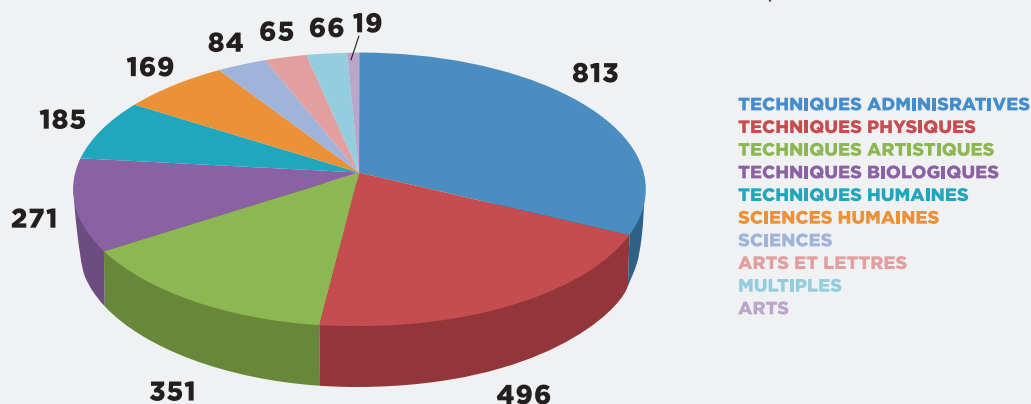
Pourcentage de répondants ayant cité les éléments suivants comme faisant partie de leur structure d'accueil des étudiants internationaux

4.3 Effectifs

Les 48 cégeps accueillent des étudiants internationaux. En 2013, plus de 2 100 étudiants (86 %) se sont inscrits dans un programme d'études en formation technique, principalement en techniques administratives. Au fil des ans, la répartition des étudiants internationaux dans les différentes familles de programmes demeure à peu près constante. Fait intéressant : en 2013, la proportion était nettement différente pour les étudiants internationaux chinois qui sont majoritairement inscrits dans un programme de la famille des techniques physiques.

GRAPHIQUE 17

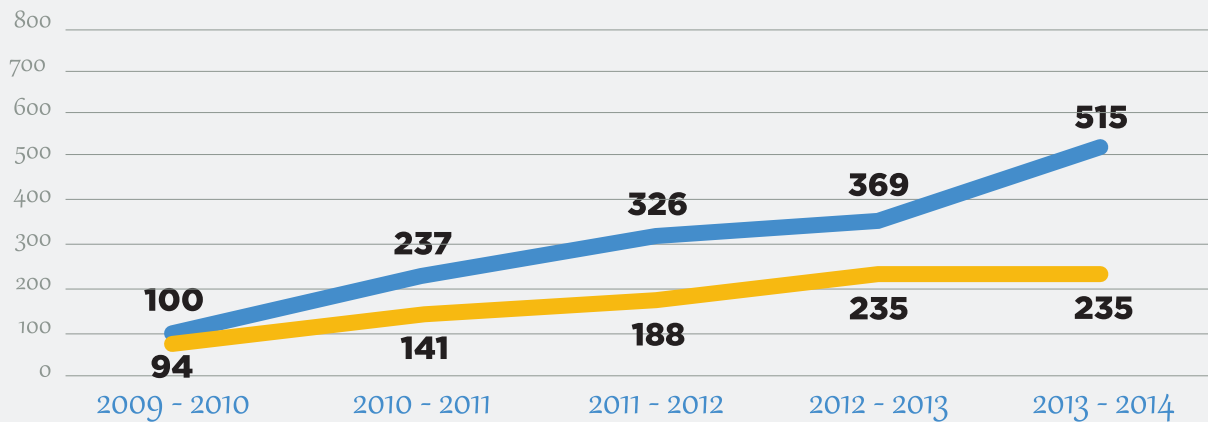
Nombre d'étudiants en formation technique selon la famille de programmes (2013P) ²¹



4.4 Structure d'accueil des étudiants internationaux

La majorité des cégeps ont mis en place une structure d'accueil afin de favoriser l'intégration et la réussite des étudiants internationaux. En plus du suivi pédagogique, cette structure comprend généralement le préaccueil (ex. : communications avec les étudiants internationaux avant leur arrivée au Québec), l'accueil et l'intégration. Les réponses « Autres » comprennent notamment un service de navette à partir de l'aéroport, du mentorat, des ateliers, un accueil personnalisé et un comité interculturel.

NOMBRE DE DEMANDES D'EXEMPTION
NOMBRE D'EXEMPTIONS DISPONIBLES

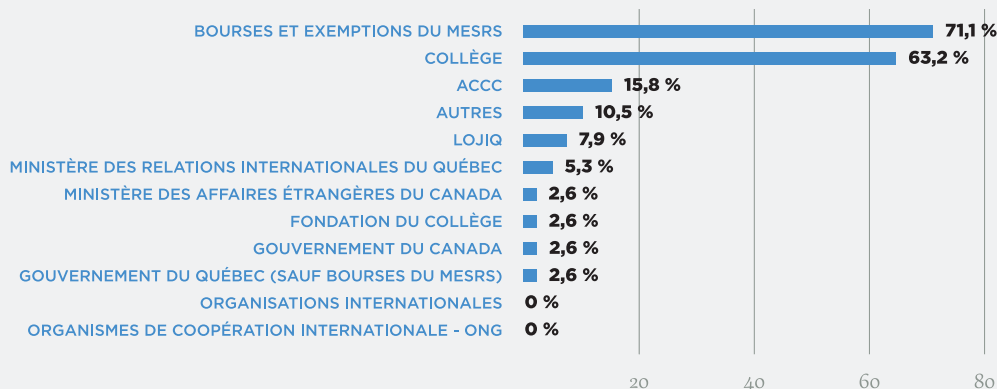


4.5 Financement

Trente-huit cégeps ont répondu à la question sur les sources de financement pour recruter les étudiants internationaux. Ces cégeps comptent d'abord sur les bourses du MESRS (Programmes des bourses d'excellence et d'exemptions de droits de scolarité supplémentaires pour étudiants étrangers en formation technique dont la Fédération des cégeps assure la gestion) puis sur leurs propres ressources.

GRAPHIQUE 19

Sources de financement contribuant au recrutement d'étudiants internationaux



GRAPHIQUE 20

Programme des exemptions de droits de scolarité supplémentaires pour étudiants étrangers en formation technique, évolution de la demande (2009-2014)

Il est important de mentionner que les Programmes des bourses d'excellence et d'exemptions de droits de scolarité supplémentaires pour étudiants étrangers en formation technique dont la Fédération des cégeps assure la gestion ont contribué à maintenir une offre de formation variée dans certains cégeps en région. À titre d'exemple, certains cégeps ont établi une liste des programmes techniques prioritaires et présentent quasi exclusivement des candidatures de personnes admises dans ces programmes.

BILAN

4.6. Bilan et perspectives

Même si le recrutement est en hausse constante depuis une quinzaine d'années, il n'en demeure pas moins que les cégeps hôtes font face à de nombreuses difficultés tant pour le recrutement que pour l'accueil. Chaque cégep était invité à indiquer les cinq principales difficultés. Le score moyen (1^{er} rang = 5 pts) fut ensuite compilé pour l'ensemble des répondants.

Alors qu'en 2010, 46 % des répondants avaient adopté des mesures afin d'être plus actifs pour le recrutement international, en 2014, ce sont 61 % des répondants qui ont adopté des mesures comme la participation à des salons de recrutement, l'amélioration du suivi des demandes d'information et d'admission, l'utilisation des technologies aux fins de promotion et l'inscription du recrutement dans le plan stratégique.

D'autres mesures comme l'augmentation des sommes allouées aux activités de recrutement, l'inscription dans la définition de tâche des professionnels, la mise en place d'une structure d'accueil et la création d'un comité interculturel, ont été mentionnées par 18 % des répondants.

La moitié des cégeps ont dit vouloir optimiser leur structure d'accueil d'ici trois ans, de manière à mieux répondre aux divers besoins des étudiants internationaux. De même, près du tiers des répondants souhaitent élargir l'éventail de pays et territoires où ils pourraient recruter des étudiants.

TABEAU 12

Les cinq principales difficultés liées au recrutement et à l'accueil d'étudiants internationaux

DIFFICULTÉS LIÉES AU RECRUTEMENT	NOTE MOYENNE	DIFFICULTÉS LIÉES À L'ACCUEIL	NOTE MOYENNE
DROITS DE SCOLARITÉ SUPPLÉMENTAIRES	3,64	COMPLEXITÉ DES PROCÉDURES ET OBTENTION DES DOCUMENTS	4,35
RESSOURCES FINANCIÈRES LIMITÉES	3,52	CHOC CULTUREL ET INTÉGRATION	3,47
SOUTIEN MINISTÉRIEL	3,11	MAÎTRISE DU FRANÇAIS	3,35
RECONNAISSANCE DES CÉGEPS	3,10	DIFFICULTÉS FINANCIÈRES ET DROITS DE SCOLARITÉ	3,33
PROCÉDURES D'IMMIGRATION/ ÊTRE UN ÉTABLISSEMENT FRANCOPHONE	2,75	COURT DÉLAI ENTRE L'AMORCE DES PROCÉDURES ET L'ARRIVÉE DES ÉTUDIANTS	3,07

Les programmes d'exemptions de droits de scolarité supplémentaires et les bourses d'excellence pour étudiants étrangers en formation technique constituent d'excellents leviers pour recruter des étudiants internationaux. Aussi, le réseau collégial souhaiterait d'une part, que les enveloppes budgétaires et le quota d'exemptions soient bonifiés à court terme et d'autre part, qu'ils soient confirmés plus tôt. Il faut en fait plusieurs semaines au candidat pour obtenir toutes les autorisations nécessaires pour étudier au Québec.

Finalement, s'ils veulent déployer leurs stratégies de recrutement et d'accueil, les cégeps ont besoin d'un soutien financier supplémentaire garanti sur un échéancier minimal de trois ans.

La Direction des affaires internationales continuera à assurer la coordination des dispositifs de recrutement et la gestion de programmes de bourses d'excellence et d'exemptions de droits de scolarité supplémentaires. De plus, elle poursuivra ses actions en matière de développement de marchés pour le réseau des cégeps.

TABLEAU 13

Priorités des répondants en matière de recrutement des étudiants internationaux

PRIORITÉ	MENTIONS	%
OPTIMISER LA STRUCTURE D'ACCUEIL AFIN DE RÉPONDRE AUX BESOINS PERSONNELS ET PÉDAGOGIQUES DES ÉTUDIANTS	22	50 %
DÉVELOPPER DE NOUVEAUX PARTENARIATS ET EXPLORER DE NOUVEAUX MARCHÉS	13	30 %
HAUSSER LE NOMBRE D'ÉTUDIANTS INTERNATIONAUX INSCRITS	10	23 %
CIBLER LES RÉGIONS ET LES PROGRAMMES (EN BAISSÉ DE POPULATION ÉTUDIANTE)	8	18 %
PROMOUVOIR L'ÉTABLISSEMENT À L'ÉTRANGER (SITE INTERNET, STRATÉGIE DE MARKETING, MATÉRIEL PROMOTIONNEL, ETC.)	5	11 %



PORTRAIT

No. 5



coopérer

EXPORTATION

DU SAVOIR-FAIRE

54

Les cégeps dans le monde

L'exportation du savoir-faire est un secteur d'activité par lequel les cégeps délocalisent certains programmes, fournissent des services éducatifs à l'international et contribuent au renforcement des capacités de divers acteurs.

- 📍 **L'EXPERTISE DES CÉGEPS EST RECONNUE DANS LE MONDE**
- 📍 **LA MAJORITÉ DES PROJETS SONT RÉALISÉS EN AFRIQUE, MAIS AUSSI EN AMÉRIQUE CENTRALE ET EN AMÉRIQUE DU SUD AINSI QUE DANS LES ANTILLES**
- 📍 **LE NOMBRE DE PROJETS D'EXPORTATION DU SAVOIR-FAIRE EST EN BAISSSE CONSTANTE DEPUIS 2005**
- 📍 **LA DIVERSIFICATION DES SOURCES DE FINANCEMENT POUR LES PROJETS D'EXPORTATION DU SAVOIR-FAIRE EST NÉCESSAIRE**



5.1 Transformation du panorama

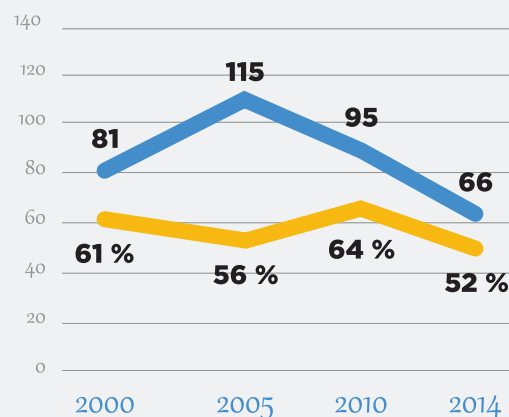
Les projets d'exportation du savoir-faire ont grandement évolué depuis les dernières années. Auparavant, les cégeps bénéficiaient de plus de financement de l'Agence canadienne de développement international (ACDI) pour le développement de projets de coopération / exportation du savoir-faire, principalement en Afrique francophone et en Amérique latine. Le financement « traditionnel » devenant de plus en plus difficile, les cégeps qui souhaitent continuer à appuyer des partenaires dans le développement de leur enseignement technique doivent identifier de nouvelles sources de financement. Les institutions financières internationales proposent de plus en plus de projets de développement dans le secteur de l'éducation supérieure et de l'enseignement professionnel et technique. La Direction des affaires internationales de la Fédération des cégeps assure une veille active de ces projets et informe les cégeps des possibilités qui s'offrent à eux, en plus de proposer, pour le réseau, des manifestations d'intérêt pour les projets correspondant à l'expertise des cégeps. La diversification des bailleurs de fonds pourra permettre au réseau des cégeps de développer des projets plus structurants et des partenariats à plus long terme.

La délocalisation de programmes à l'étranger intéresse aussi de plus en plus de cégeps.

5.2 Projets d'exportation du savoir-faire

En 2010, le *Profil des activités internationales* soulignait déjà une décroissance dans le nombre de projets d'exportation du savoir-faire réalisés par les cégeps. Cette baisse est attribuée à un accès au financement de plus en plus limité et au nombre plus restreint de projets de coopération internationale en éducation, une tendance canadienne et mondiale²². La coopération internationale fut longtemps le pilier de l'internationalisation des cégeps et, si plus de la moitié des établissements participent encore à des projets d'exportation du savoir-faire, il importe de noter que le nombre de projets réalisés a diminué de près de moitié en moins de dix ans.

**NOMBRE DE PROJETS
% DE CÉGEPS**



GRAPHIQUE 21

Pourcentage de cégeps réalisant un projet d'exportation du savoir-faire et nombre total de projets (2000-2014)

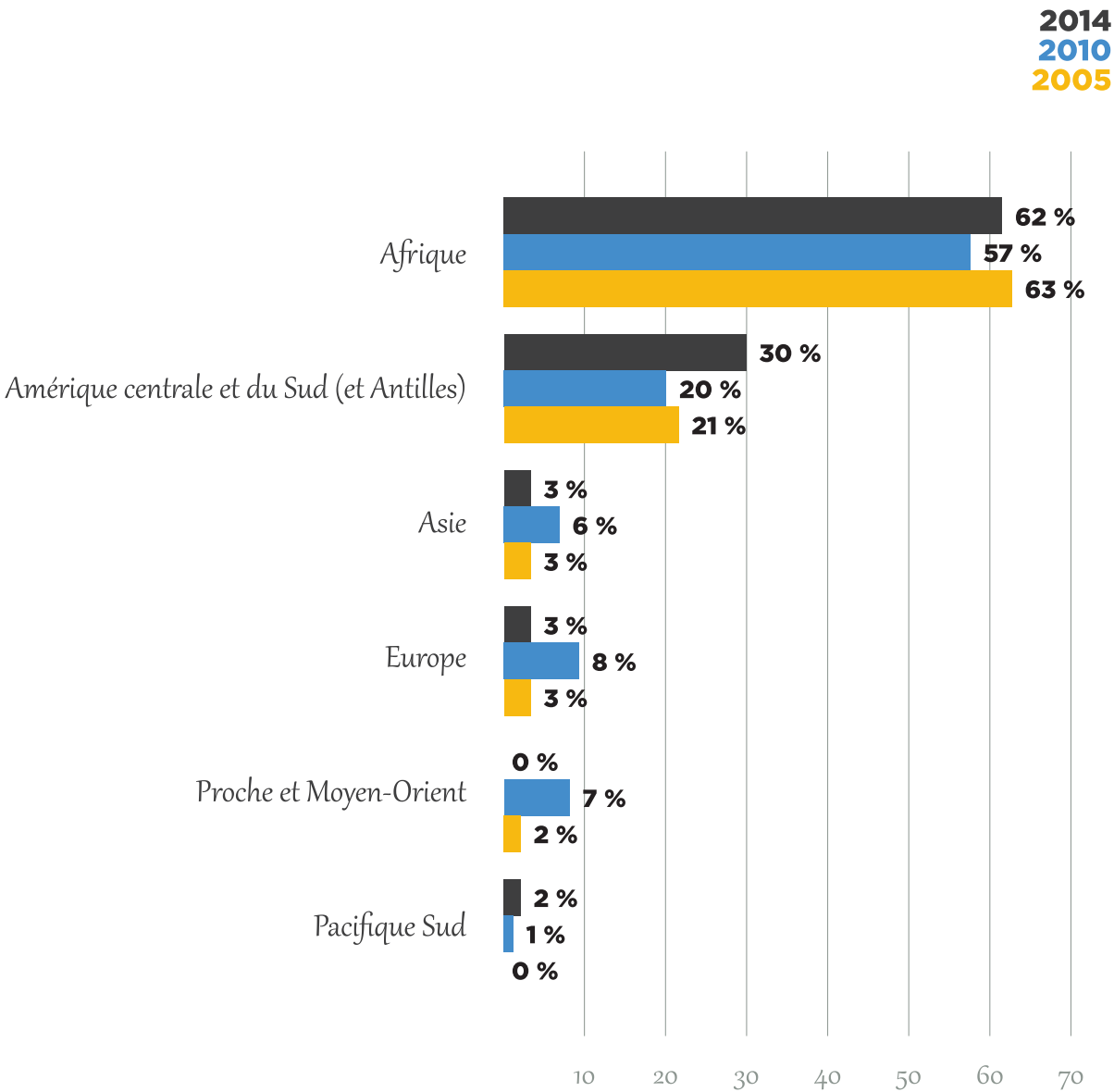
5.3 Pays et régions du monde

Des 23 collègues qui ont indiqué réaliser des projets d'exportation du savoir-faire, 18 ont donné les détails de ces projets. L'information fournie révèle que les 66 projets d'exportation du savoir-faire sont réalisés dans 22 pays et que le tiers des projets sont situés au Sénégal. En fait, de manière globale et à l'instar des années précédentes, c'est en Afrique que se réalise la majorité des projets. Toutefois une proportion non négligeable des projets se font maintenant en Amérique centrale et en Amérique du Sud (incluant les Antilles) possiblement grâce aux nouvelles initiatives du gouvernement fédéral dans la région.

Fait à retenir, les cégeps situés hors des grands centres et des périphéries réalisent 24 projets d'exportation du savoir-faire (36%), ce qui est légèrement plus que pour les autres régions. Cette tendance avait également été observée en 2010 alors que 44 % des projets étaient réalisés par ces mêmes cégeps.

GRAPHIQUE 22

Pourcentage de projets dans les différentes régions du monde (2005-2014)



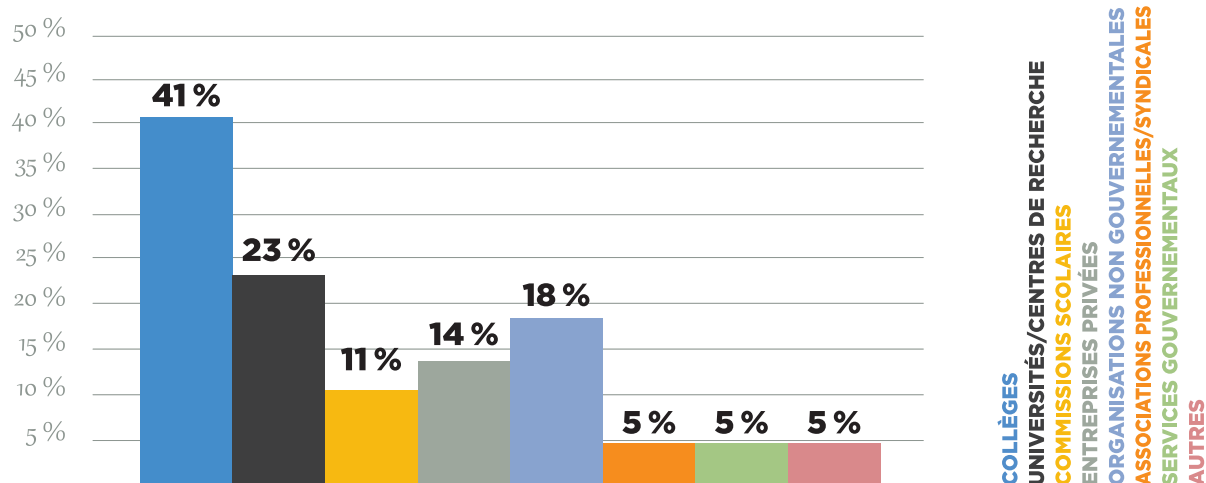
**TABLEAU 14**

Nombre de projets d'exportation du savoir-faire réalisés par les collèges selon le pays²³

PAYS	PROJETS
SÉNÉGAL	21
MOZAMBIQUE	8
HAÏTI	6
MEXIQUE	5
BURKINA FASO	3
BRÉSIL	2
CAMEROUN	2
COLOMBIE	2
CÔTE D'IVOIRE	2
MAROC	2
RÉPUBLIQUE DU CONGO	2

PAYS	PROJETS
CHILI	1
CHINE	1
ÉQUATEUR	1
ESPAGNE	1
GUATEMALA	1
HONDURAS	1
INDE	1
MAURITANIE	1
NOUVELLE-CALÉDONIE	1
PÉROU	1
SUISSE	1

TOTAL**66**



GRAPHIQUE 23

Pourcentage des cégeps indiquant avoir signé des ententes avec les partenaires (2014)

5.4 Partenariats

Cinquante-deux pour cent des répondants ont signé des ententes avec des partenaires québécois ou canadiens dans le but de réaliser des projets d'exportation du savoir-faire. Moins de cégeps signent des ententes à la pièce; ils semblent plus nombreux en revanche à travailler en réseau, à se joindre à des consortiums et à faire partie de divers regroupements.

5.5 Programmes offerts à l'étranger

La délocalisation de programmes à l'étranger intéresse de plus en plus de cégeps même s'ils sont encore peu nombreux à travailler dans ce domaine. L'offre de programmes techniques à l'étranger ne concerne pour l'instant que quatre cégeps – un de moins qu'en 2010 – mais suscite un intérêt constant de la part du réseau puisque 41 % des répondants songent à participer à ce secteur d'activité (c'était 39 % en 2005). Les programmes offerts à l'étranger sont des AEC. Certains mènent à une double diplomation alors que d'autres ne conduisent qu'au diplôme québécois.

PAYS	PROGRAMME	NOMBRE D'ÉTUDIANTS	TOTAL PAR PAYS
ALGÉRIE	Administration, systèmes et réseaux	17	331
	Développement Web	8	
	Gestion des entreprises informatiques de gestion	284	
	Gestion des systèmes de bases de données	22	
MAROC	Gestion des entreprises	132	132
NIGER	Gestion des entreprises	53	53
SÉNÉGAL	Gestion des entreprises	44	44
TOTAL			560

TABLEAU 15

Programmes AEC offerts à l'étranger (2013-2014)

Après une hausse considérable du nombre d'étudiants inscrits à ces programmes entre 2005 et 2010 (de 292 à 1 100 étudiants), nous constatons une baisse de la participation. Le programme le plus populaire demeure Gestion des entreprises (92 % des étudiants), et les pays où les cégeps enseignent au plus grand nombre d'étudiants sont l'Algérie (59 % des étudiants) et le Maroc (24 %). Il est à noter que plusieurs autres programmes sont en place, mais n'accueillent, pour l'instant, aucun étudiant. Ces programmes sont situés en Chine (action éducative, comptabilité et gestion, commerce international et design de mode), au Maroc (gestion de commerces et informatique de gestion), au Niger (gestion de réseaux informatiques) et au Vietnam (comptabilité et gestion).

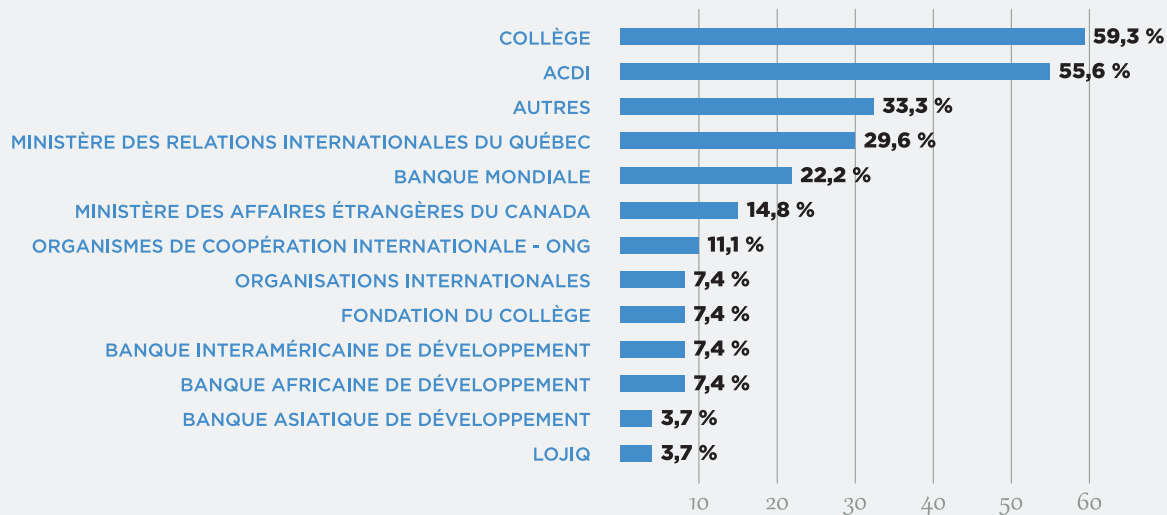
5.6 Financement

Plus de la moitié des cégeps indiquent que l'ACDI (maintenant intégrée à Affaires étrangères, Commerce et Développement Canada) est une source de financement importante dans les projets d'exportation du savoir-faire. Près du tiers mentionnent le rôle du ministère des Relations internationales et de la Francophonie du Québec. Notons aussi la participation et l'effort financier que fournissent les établissements eux-mêmes à la réalisation de projets à l'étranger.

Même s'il n'était pas demandé aux répondants ce qu'ils entendaient par « Autres », il est intéressant d'analyser les données fournies sur les 66 projets présentement en cours. Outre les sources mentionnées plus haut, d'autres sources de financement comprennent Tourisme Québec, le gouvernement du Mexique, les universités technologiques mexicaines, du financement privé, l'ACCC, le BCEI et le Fonds pour l'environnement mondial (initiative de la Banque mondiale).

GRAPHIQUE 24

Sources de financement contribuant
à l'exportation du savoir-faire ²⁴



BILAN

5.7 Bilan et perspectives

Les projets d'exportation du savoir-faire continuent à intéresser plusieurs cégeps, qui y voient de belles occasions de faire valoir l'expertise québécoise sur la scène internationale tout en permettant à des membres du personnel de vivre une expérience pratique très enrichissante. L'expertise des cégeps est de plus en plus reconnue à travers le monde. On reconnaît l'excellente qualité des formations collégiales et la grande expertise en matière de développement, de mise en œuvre et d'évaluation de programmes techniques selon l'approche par compétences. Plusieurs pays se tournent vers nous pour s'inspirer du modèle québécois dans la mise en place de formations techniques supérieures en vue de former la main-d'œuvre qualifiée dont a besoin le marché du travail.

La Direction des affaires internationales continuera à appuyer le développement de projets d'exportation du savoir-faire en exerçant une veille active afin d'identifier les différents projets en enseignement professionnel et technique financés par les institutions internationales telles la Banque Mondiale, la Banque interaméricaine de développement, la Banque africaine de développement, etc. Ces institutions représentent d'excellentes possibilités de développement de projets pour le réseau des cégeps. Il importe toutefois de se concerter de manière à faire valoir l'expertise de tout le réseau dans un domaine où la compétition internationale est très importante. Nous continuerons à représenter le réseau auprès de ces institutions et à appuyer le développement de projets mettant à contribution l'expertise des cégeps.



PORTRAIT

No. 6



vue 360°

TENDANCES

ET CONSOLIDATION

64

Un regard tourné vers l'avenir

L'internationalisation de l'éducation est un processus dynamique qui, depuis plus de trente ans s'étend à l'ensemble du réseau collégial. Initialement porté par l'exportation du savoir-faire, ce processus se décline en de multiples secteurs d'activité qui contribuent à l'offre éducative des cégeps, participent à l'existence d'une société plus ouverte, favorisent le développement régional et assurent la promotion de l'enseignement supérieur québécois. Au fil des ans, la participation aux différents projets de mobilité étudiante et enseignante s'accroît; plus de programmes à vocation internationale se sont créés et davantage d'étudiants provenant de plusieurs pays s'inscrivent au cégep.

Si les cinq secteurs d'activité font consensus, notons que l'internationalisation est également propulsée par d'autres initiatives, dont les centres collégiaux de transfert de technologie, les écoles de langues et les AEC offertes aux étudiants internationaux.



6.1 Les centres collégiaux de transfert de technologie

Les centres collégiaux de transfert de technologie (CCTT) réunissent plus de 600 experts, scientifiques, ingénieurs et techniciens qui, par leurs activités d'assistance technique, de recherche appliquée et de formation contribuent à l'internationalisation²⁵. Chaque CCTT se concentre sur un domaine d'expertise et tend à interagir principalement avec des petites et moyennes entreprises de sa région. Toutefois, au-delà de leur influence régionale²⁶, ces centres sont actifs à l'international et font de la recherche technologique un nouveau vecteur de l'internationalisation. En 2010, déjà 36 % des CCTT participaient à des conférences internationales, 31 % accueillaient des stagiaires étrangers et 28 % des chercheurs internationaux. À l'avenir, une plus grande intégration des activités internationales des CCTT, des projets d'exportation du savoir-faire (souvent sous la responsabilité de la Direction de la formation continue) et de la mobilité enseignante (souvent sous la responsabilité de la Direction des études) pourrait renforcer le rôle des cégeps à l'étranger et augmenter les bénéfices pour les établissements.

TABEAU 16

Activités internationales réalisées par les CCTT (2010)

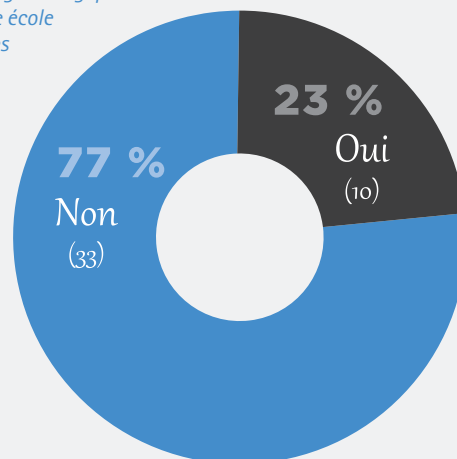
ACTIVITÉ	POURCENTAGE
ASSISTER À DES FORUMS INTERNATIONAUX OU À DES CONFÉRENCES INTERNATIONALES	36 %
PRÉSENTER DES CONFÉRENCES LORS D'ÉVÉNEMENTS INTERNATIONAUX	31 %
RECEVOIR DES STAGIAIRES DE L'ÉTRANGER	31 %
RECEVOIR DES CHERCHEURS DE L'ÉTRANGER	28 %
ÊTRE MEMBRE D'ASSOCIATIONS INTERNATIONALES	26 %
RÉALISER DES CONTRATS À L'ÉTRANGER	21 %
FAIRE DES SÉJOURS DE RECHERCHE À L'ÉTRANGER	18 %
PARTICIPER À DES ÉCHANGES « POSTE-À-POSTE »	3 %
AUTRES : MISSIONS DE DÉVELOPPEMENT ET EXPORTATION D'EXPERTISE	8 %

6.2 Les écoles de langues

Si l'étude de 2010 réalisée par Cégep international révélait que tous les cégeps offraient des cours de langues autres que le français et l'anglais, le *Portrait 2014* suggère que moins du quart d'entre eux ont une école de langues. Fondées entre 1969 et 2014, ces écoles s'adressent aux étudiants locaux dans la moitié des cas et aux étudiants internationaux dans l'autre moitié. Ces écoles ont, par exemple, permis à 17 de ces étudiants d'intégrer le réseau collégial à l'automne 2013 et à 14 autres de le faire à l'hiver 2014. Le rôle intégrateur de ces écoles pourrait donc être consolidé.

GRAPHIQUE 25

Pourcentage de cégeps ayant une école de langues



6.3 Les AEC offertes spécifiquement aux étudiants internationaux

Seulement trois répondants (7 %) offrent des attestations d'études collégiales (AEC) spécifiquement destinées aux étudiants internationaux. Les AEC en techniques de génie mécanique accueillent 110 étudiants alors que celles en électronique industrielle en accueillent 18. En 2010, dix cégeps disaient aussi offrir des AEC spécifiquement destinées aux clientèles immigrantes. Ces programmes comprenaient alors l'intégration à la profession infirmière, l'adaptation en instrumentation et automatisation, la bureautique, la maintenance mécanique et divers programmes en technologie de l'information.

Un comité de la Commission des affaires de la formation continue de la Fédération des cégeps, soutenu par la Direction des affaires internationales, est à l'œuvre afin de développer un cadre et des normes pour le développement d'AEC de spécialisation ou postdiplôme, offertes principalement aux étudiants internationaux. Il s'agit d'une possibilité de développement fort intéressante pour les cégeps souhaitant recruter davantage d'étudiants internationaux dans leurs AEC.

6.4 Cégep international – Direction des affaires internationales

En 1993, quelques cégeps déjà actifs sur la scène internationale se sont regroupés dans le but d'y être plus présents et efficaces. Depuis 1999, Cégep international représente les 48 cégeps du réseau auprès des ministères, contribue à la réputation des cégeps à l'étranger et facilite les activités de ses membres sur la scène internationale. Depuis 2008, l'organisation gère également des programmes financés par le MESRS visant à appuyer les mobilités étudiante et enseignante ainsi que le recrutement d'étudiants internationaux. Cégep international est maintenant intégré à la Fédération des cégeps affirmant ainsi que les activités internationales sont aujourd'hui au cœur même de la mission des cégeps.

Le *Tableau 17* dresse la liste des rôles que les cégeps aimeraient voir assumés par la nouvelle Direction des affaires internationales. Exercer une influence qui assure le maintien des programmes de financement et continuer à gérer ces mêmes programmes apparaissent comme des rôles incontournables pour la majorité des cégeps. Ceux-ci aimeraient également que des établissements partenaires leur soient proposés afin de favoriser les mobilités étudiante et enseignante ainsi que l'exportation du savoir-faire. Promouvoir l'expertise collégiale à l'étranger et former les acteurs aux meilleures pratiques en matière d'internationalisation de la formation sont d'autres rôles mentionnés par les répondants.

Les répondants ont aussi relevé un nombre important de priorités qui devraient guider la Direction des affaires internationales de la Fédération des cégeps pour les trois prochaines années. Ces priorités ont été regroupées en huit catégories. Tout d'abord, bien que l'exportation du savoir-faire semblait moins active dans les cégeps, un tiers des répondants souhaitent que ce soit une priorité pour la Direction des affaires internationales, notamment en trouvant des partenaires, des projets structurants et des occasions d'offrir des programmes à l'étranger. Les partenariats sont une préoccupation majeure puisque plusieurs répondants souhaitent aussi que davantage d'ententes parapluie soient conclues et que l'entente Québec-France, permettant d'accueillir des étudiants français sans droits de scolarité supplémentaires, soit étendue au reste de la francophonie. Dans la même lignée, les répondants espèrent davantage de concertation et de coordination entre les établissements.

Le quart des répondants souhaitent que la Direction des affaires internationales fasse du recrutement d'étudiants internationaux une priorité en plaidant pour une augmentation des bourses et des exemptions et en facilitant l'intégration de ces étudiants. Les enjeux liés au financement sont aussi une priorité pour les répondants qui, en grand nombre, aspirent au retour du Programme pour l'internationalisation de l'éducation québécoise (PIEQ-II). Finalement, il semble que quelques cégeps souhaitent que davantage soit fait en ce qui concerne la promotion et le soutien de nouvelles façons d'internationaliser la formation collégiale.

TABLEAU 17

*Rôles que devrait assumer la Direction des affaires internationales
de la Fédération des cégeps*

SECTEUR D'ACTIVITÉ	RÔLE	POURCENTAGE
INTERNATIONALISATION DE LA FORMATION ²⁷	Formation des intervenants et diffusion des meilleures pratiques	14 %
	Soutenir financièrement les projets pilotes	9 %
MOBILITÉ ÉTUDIANTE	Exercer une influence pour le maintien des programmes	64 %
	Gérer un programme de bourses	61 %
	Suggérer des établissements et des pays avec lesquels des ententes cadres pourraient être signées par les cégeps	61 %
MOBILITÉ ENSEIGNANTE	Gérer un programme de bourses	75 %
	Exercer une influence pour le maintien des programmes	59 %
	Suggérer des établissements et des pays avec lesquels des ententes cadres pourraient être signées par les cégeps	54 %
RECRUTEMENT DES ÉTUDIANTS INTERNATIONAUX	Exercer une influence auprès des gouvernements afin de faciliter la venue d'étudiants internationaux	66 %
	Identifier les activités de recrutement international les plus pertinentes pour les cégeps	48 %
	Promouvoir votre établissement lors d'activités à l'étranger	34 %
EXPORTATION DU SAVOIR-FAIRE	Rechercher des partenaires d'affaires pour les cégeps	68 %
	Susciter la formation de consortiums pour répondre aux appels d'offres	61 %
	Faire la promotion des cégeps auprès des « donneurs d'ouvrage »	50 %

TABLEAU 18

*Priorités de la Direction des affaires internationales
pour les trois prochaines années (2015-2017)*

CATÉGORIE	PRIORITÉ	POURCENTAGE
EXPORTATION DU SAVOIR-FAIRE	- Assurer une veille stratégique - Trouver de nouveaux partenaires - Trouver des projets rentables - Développer l'offre de programmes à l'étranger	32 %
RECRUTEMENT D'ÉTUDIANTS INTERNATIONAUX	- Augmenter le nombre d'exemptions et de bourses - Faciliter l'intégration des étudiants internationaux - Recruter dans des programmes à faibles effectifs et forte demande sur le marché de l'emploi	25 %
FINANCEMENT	- Voir à ce que chaque cégep reçoive une enveloppe budgétaire dédiée - Promouvoir le retour du PIEQ-II - Réviser les règles pour favoriser les séjours de moins de six semaines	25 %
MOBILITÉ ÉTUDIANTE	- Assurer une veille stratégique - Préconiser une formation sur les aspects juridiques - Consolider le financement	20 %
PARTENARIATS	- Faire la promotion du système collégial - Développer des ententes parapluie - Étendre l'entente France-Québec à toute la francophonie	16 %
MOBILITÉ ENSEIGNANTE	Encourager et soutenir	9 %
INTERNATIONALISATION DES PROGRAMMES	- Développer des formes alternatives d'internationalisation - Internationaliser les curricula - Favoriser des ententes avec le MESRS pour faciliter la double diplomation	9 %
RÉSEAUTAGE DES CÉGEPS	- Développer des partenariats - Éviter la concurrence entre les cégeps	7 %

NOTES

¹ KNIGHT, J. « Internationalization remodeled: definition, approaches and rationales », *Journal of Studies in International Education*, 8(5), March 2004, p. 5-31.

² Certains répondants ont attribué une activité internationale à plus d'une direction (comme les directions des études et des affaires étudiantes dans le cas de l'internationalisation de la formation) ou à aucune (dans le cas, notamment, de l'exportation du savoir-faire).

³ Cette catégorie a été ajoutée lors du sondage 2014.

⁴ MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION. *Pour réussir l'internationalisation de l'éducation*, Plan stratégique, Québec, 2002.

⁵ AMERICAN COUNCIL ON EDUCATION. *Mapping internationalization on U.S. campuses: 2008 edition*, [En ligne], 2008, [http://www.acenet.edu/news-room/Pages/Mapping-Internationalization-on-U-S--Campuses-2008-Edition.aspx].

⁶ GACEL-AVILA, J. « The internationalization of higher education: A paradigm for global citizenry », *Journal of Studies in International Education*, 9(2), 2005, p. 121-136.

⁷ CONSEIL SUPÉRIEUR DE L'ÉDUCATION. *Un monde de possibilités : l'internationalisation des formations collégiales*, Avis au ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche, de la Science et de la Technologie, Québec, mai 2013.

⁸ JAHR, V. et TEICHLER. « Employment and work of former mobile students », *ERASMUS in the SOCRATES Programme-Findings of an Evaluation Study*, Bonn: Lemmens, 2002.
OPPER, S., TEICHLER, U. et CARLSON, J. *Impacts of Study Abroad Programmes on Students and Graduates*, London, Jessica Kingsley Publishers, 1990, 215 p.
PEPPAS, S. C. « Business Study Abroad Tours for Non-Traditional Students: An Outcomes Assessment », *Frontiers*, vol. 11, 2005, p. 1-21.

⁹ CONSEIL SUPÉRIEUR DE L'ÉDUCATION. *Un monde de possibilités : l'internationalisation des formations collégiales*, Avis au ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche, de la Science et de la Technologie, Québec, mai 2013.

¹⁰ Des 27 cégeps ayant répondu à cette question, aucun ne mentionnait que les projets de mobilité menaient à la double diplomation.

¹¹ CONWAY, P., et al. *Learning to teach and its implications for the continuum of teacher education: A nine-country cross-national study*. Dublin: Teaching Council of Ireland, 2009.
CORDEIRO, P. A., et al. *A call for the internationalization of teacher education in the era of globalization*. Paper presented by the Global and International Teacher Education Committee of the American Association of Colleges for Teacher Education, at the International Council on Education for Teaching, Melbourne, July 21-25, 2003. [En ligne] <http://www.educatorsabroad.org/ndownload.aspx?bib=74>.
MANSILLA, V. B., et GARDNER, H. «From teaching globalization to nurturing global consciousness», In M. Suarez-Orozco (Ed.), *Learning in the global era*, Los Angeles: University of California Press, 2007, (p. 47-66).

¹² Trente-trois cégeps y ont répondu.

¹³ BUREAU CANADIEN DE L'ÉDUCATION INTERNATIONALE (BCEI), *Un monde à apprendre: Résultats et potentiel du Canada en matière d'éducation internationale*, Ottawa, Canada, 2012.

¹⁴ ASSOCIATION OF CANADIAN COMMUNITY COLLEGES, *Internationalize Canadian colleges and institutes: the first national report on mobility and international education*, [En ligne], 2010, [http://www.accc.ca/english/index.htm].

¹⁵ OLSON, C. L., GREEN, M. F., et HILL, B. A.. *Building a strategic framework for comprehensive internationalization. Global learning for all*. Washington, D.C.: American Council on Education, 2005.
TEAGUE, J.T., «Democratizing access to study abroad», *Community College Journal*, 77(4), 2007, p. 26-29.

¹⁶ CONSEIL SUPÉRIEUR DE L'ÉDUCATION. *Un monde de possibilités : l'internationalisation des formations collégiales*, Avis au ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche, de la Science et de la Technologie, Québec, mai 2013, p. 93.

¹⁷ Nombre de répondants : 43.

¹⁸ Les cégeps qui recrutent des étudiants de l'Île de la Réunion et de Nouvelle-Calédonie font partie de groupes de cégeps que nous identifions comme des dispositifs de recrutement. L'importance et les particularités du fonctionnement de ces dispositifs ont amené certains cégeps à les nommer dans la liste des pays.

¹⁹ MESRS, *Portail informationnel*, données lues le 22 février 2014. P : les données de l'automne 2013 sont provisoires.
CÉGEP INTERNATIONAL, *Profil des activités internationales des cégeps 2010*, p. 42.

²⁰ *Ibid.*

²¹ *Ibid.*

²² KNIGHT, J. « Internationalization of Higher Education in OECD », *Quality and Internationalisation in Higher Education*, Paris, OECD, 1999, p. 13-27.
TRILOKEKAR, R.D. « International education as soft power? The contributions and challenges of Canadian foreign policy to the internationalization of higher education », *International Higher Education*, 59, 2009, p. 131-147.

²³ Au total, 38 cégeps ont répondu à cette question.

²⁴ Le financement du collège est souvent un financement « en nature », incluant le temps du personnel.

²⁵ TRANS-TECH. Le réseau Trans-tech et les CCTT, [En ligne], 2014, [<http://reseau.transtech.qc.ca/qui-sommes-nous>].

²⁶ BENSOUA, R., et al., « Les cégeps et le monde de l'innovation : au carrefour des dynamiques régionales et sectorielles », *La revue de l'innovation dans le secteur public*, 18(2), 2013, p. 1-24.

²⁷ La question sur l'internationalisation de la formation ne comprenait pas de choix de réponse, ce qui a favorisé une diversité des réponses et des pourcentages plus faibles.

CRÉDITS PHOTOS

Page 18 - Direction des affaires internationales, Fédération des cégeps - Délégation de représentants de cégeps et du bureau du Québec à Mexico à la Confédération des Universités technologiques du Mexique, avril 2014

Page 31 - Teresa Berghello, enseignante en Soins infirmiers, John Abbott College - M.S. Ramaiah Institute, Bangalore, Inde, mai 2014

Page 36 - Stéphanie Dussault, enseignante en Technologie de l'architecture au Cégep de Saint-Laurent - Stage au Honduras, juin 2014

Page 43 - Service des communications, Cégep de Chicoutimi - Mission de recrutement de Cégep international au Salon Édu-Canada de Douala au Cameroun, janvier 2014

Page 44 - Direction des affaires internationales, Fédération des cégeps - Séance d'information à l'Île de La Réunion, septembre 2013

Page 55 - Wayne Stephenson, agronome et enseignant, Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu - Saint-Louis au Sénégal

Page 58 - Teresa Berghello, enseignante en Soins infirmiers, John Abbott College - M.S. Ramaiah Institute, Bangalore, Inde, mai 2014

Page 65 - Jonathan Marcouiller, étudiant en Techniques d'éducation à l'enfance, Collège Shawinigan - Projet Sénégal, mai-juin 2013

